La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er DECEMBRE 1963 No 23

Périodique bimensuel

PROTÉGEZ LA NOUVELLE GÉNÉRATION

CHACUN AURA DES COMPTES À RENDRE

ILS PRENNENT DES LIBERTÉS AVEC LA VÉRITÉ

LE BONHEUR QUE PROCURE UN DON FAIT AVEC JOIE

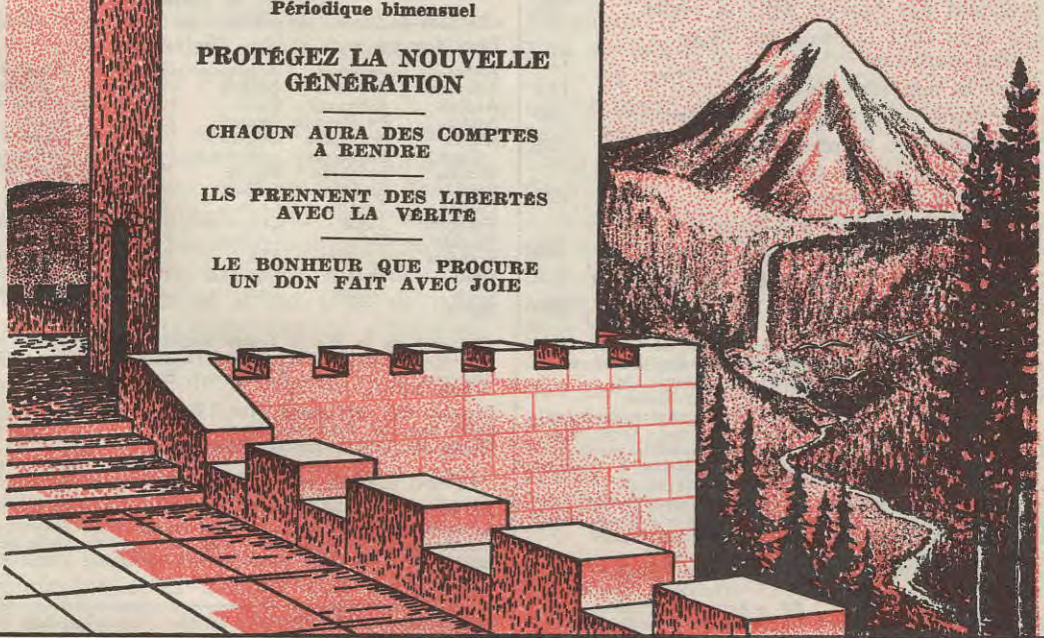

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habacuc 2: 1-3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U. S. A.
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés par Jéhovah. » — Jean 6: 45, MN; Esaïe 54: 13

SOMMAIRE

Soyez un donateur joyeux	707
Ils prennent des libertés avec la vérité	709
Aidons ceux dont le désir est d'être des pasteurs	712
Protégez la nouvelle génération	713
Chacun aura des comptes à rendre	720
« L'accroissement le plus rapide »	726
La société occidentale est-elle une société chrétienne?	727
Servir Jéhovah de tout son cœur procure des joies profondes	728
Le bonheur que procure un don fait avec joie	732
Questions des lecteurs	735

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AC - Version de Crampon 1905
AS - American Standard Version *
AT - An American Translation *
Cr - Version de Crampon 1923 et 1939
Da - Version de J.-N. Darby
Dy - Catholic Douay Version *
GV - Glaire & Vigouroux
Jé - Bible de Jérusalem
KJ - King James Version *
La - Version de Lausanne
Li - Version de Liénart
LXX - The Septuagint Version *
MM - Les Moines de Maredsous
MN - Les Ecritures grecques chrétiennes - Traduction du monde nouveau
Mo - James Moffatt's Version *
NC - Nouvelle Bible Crampon 1952
NW - New World Translation *
Ro - J.-B. Rotherham's Version *
RS - Revised Standard Version *
Sy - Version Synodale
Yg - Robert Young's Version *
* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.
Watchtower semimonthly Vol. LXXXIV No. 23
FRENCH EDITION DECEMBER 1, 1963

Tirage de ce numéro: 4 200 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

« La Tour de Garde » est publiée dans les 66 langues suivantes:

Deux fois par mois			Une fois par mois	
Afrikaans	Japonais	Arménien	Gouan	Pidgin mélanésien
Allemand	KiBemba	Bengali	Hébreu	Polonais
Anglais	KiNyanga	Bicol	Hongrois	Russe
Arabe	Néerlandais	Birman	Ibanag	Samoan
Bisaya Cebu	Norvégien	Bisaya Hilongos	Ibo	Serbe
Chinois	Portugais	Bisaya Samar	Islandais	Siamois
Coréen	SeSoutho	Canara	Malayalam	SiLozi
Danois	Slovène	Cinghalais	Marathe	Tamoul
Espagnol	Suédois	Croate	Motou	Tchwana
Finnois	Tagal	Efik	Ourdou	Turc
Français	Tchi	Ehoué	Pampanan	Ukrainien
Grec	TchiChona	Gan	Panasinan	Viti
Iloco	Xhosa		Papiamento	Yorouba
Italien	Zoulou			

Bureaux de la Watch Tower Society Abonnement annuel
Amérique, U.S. 117, Adams St., Brooklyn 1, N.Y. $ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C.C.P. 969.76 Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Toronto 19, Ont. $ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C.C.P. Berne III 3319 Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. **Une fiche de renouvellement** est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Réimprimé en France Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LXXXIV 1er décembre 1963 № 23

SOYEZ UN donateur joyeux

« DONNEZ, jusqu'à ce que cela vous fasse mal! » C'est ainsi que s'expriment certains organisateurs d'œuvres de charité. Mais ce n'est pas le point de vue du rédacteur de la Bible: « Dieu aime un donateur joyeux. » Il met plutôt l'accent sur la source, sur les mobiles et sur la qualité du don. Quand un don est fait avec joie, alors, quelque soit sa valeur, il parlera par lui-même. — II Cor. 9:7, *MN*.

Pourquoi Dieu aime-t-il un donateur joyeux? En tout cas pas parce qu'il aurait besoin de quoi que ce soit. « Toutes les bêtes des montagnes par milliers » lui appartiennent. Il aime un donateur joyeux parce qu'une telle manière de faire implique de l'amour et il est près de ceux qui sont animés de cette qualité. « Dieu est amour. » Le donateur joyeux est heureux de son geste, car il y voit la possibilité d'aider. — Ps. 50:10; I Jean 4:8.

Aujourd'hui, tous les dons ne sont pas faits dans un tel état d'esprit. Par exemple, aux Etats-Unis, l'industrie a dû abandonner 55 millions de dollars en marchandises, en services divers et en liquidités pour payer la rançon des « combattants de la liberté » de Cuba. Il fallait obtenir cet argent et, pour y arriver, une subtile pression politique fut exercée, promettant que ces contributions seraient exemptes d'impôts et estimées à des conditions de vente en gros au lieu d'articles manufacturés. (Il en résulte aujourd'hui que nombre de fabriques de produits pharmaceutiques tirèrent profit de leurs dons). Pour d'autres ces pressions du pouvoir politique n'avaient rien de déguisé. C'est ainsi qu'une entreprise en conflit avec le gouvernement fut directement contrainte à verser tant et tant en marchandises et en liquidités. Tous ces dons n'avaient naturellement rien de joyeux!

A qui devons-nous donner? A tous ceux qui sont prêts à nous demander quelque chose? A tous ceux que nous voudrions aider? Il faudrait alors, pour le moins, être riche comme Crésus! Nous devrions tout d'abord savoir si ceux qui reçoivent nos dons sont méritants et nécessiteux, sinon les deux. C'est une tendance de la nature humaine de vouloir donner aux riches, à ceux qui n'ont aucun besoin, dans l'espoir d'un retour, et de négliger le pauvre. C'est pourquoi Jésus nous conseille d'inviter les pauvres quand nous donnons un festin. — Luc 12:12–14.

Les occasions de donner se présentent d'elles-mêmes. Soyez prompt à les saisir, et faites-le joyeusement. Il faut commencer

par le cercle de famille. Avant que l'homme et la femme deviennent époux, ils trouvent tant d'occasions pour se prodiguer des faveurs, et ils le font avec une telle joie! Tout le monde admet cela bien volontiers. Pourquoi ne pas perpétuer la chaleur de cet amour après le mariage? Pourquoi ne pas le garder aussi vivant, au-delà des devoirs?» Pourquoi ne pas continuer ces «extras» afin de donner du bonheur, et toujours joyeusement? Il en est bien sûr de même dans les relations entre parents et enfants, entre frères et sœurs.

Avez-vous aussi l'occasion d'étendre votre hospitalité à votre famille, à vos connaissances dans l'assemblée chrétienne? Comment exercerez-vous cette hospitalité? «Exercez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmures.» Cela représente beaucoup pour vos hôtes si vous les recevez avec joie, comme un privilège, qui vous échoit. Et c'est bien ainsi, car «il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir». — I Pierre 4:9; Actes 20:35.

Il ne faut pas penser non plus que donner joyeusement s'applique seulement aux choses matérielles. Selon votre maturité, votre compréhension, votre influence et les fruits de l'esprit que vous manifestez dans votre vie, vous aurez l'occasion de donner de votre temps, de dispenser votre connaissance, de susciter de l'intérêt, de faire bénéficier de votre compagnie, en un mot, de payer de votre personne, de donner à un méritant ou à un nécessiteux. Offrez votre cœur à une telle personne, mettez-vous à sa place, soyez ouvert, donnez avec joie. N'agissez pas comme par contrainte, comme s'il s'agissait d'une obligation ennuyante mais, comme cela est conseillé aux bergers chrétiens, donnez spontanément, volontairement, avec joie. — I Pierre 5:2.

Le meilleur don que nous puissions faire est donc celui de la connaissance et de la compréhension de la Parole de Dieu, la Bible. Jésus appréciait cette vérité. Ses guérisons et ses miracles lors de multiplications de pains étaient accessoires à sa prédication de la bonne nouvelle concernant le Royaume de Dieu et l'obtention de la vie éternelle. En fait, il repoussait ceux qui ne s'intéressaient qu'à ses dons matériels: «En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés. Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui subsiste pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera.» — Jean 6:26, 27.

Il est naturel qu'envers des personnes égoïstes, manquant d'appréciation et prêtes à exploiter nos dons joyeux, conjoints ou enfants profiteurs par exemple, notre don puisse être fait de telle manière que l'on comprenne bien qu'il s'agit d'un don et non du paiement d'une dette. Celui qui abuse de la miséricorde de façon répétée ne la méritera bientôt plus. C'est pourquoi Jésus disait: «Ne jetez pas vos perles devant les pourceaux.» — Mat. 7:6.

Nous ne voudrions toutefois pas ignorer qu'il y a une contrepartie, à savoir le privilège de celui qui profite du don de le transformer en une affaire joyeuse. N'acceptez pas les dons, les attentions ou les faveurs comme des choses dues, sans égard pour le nombre de fois dont vous êtes le bénéficiaire. Ne vous attendez pas constamment à des faveurs. Exprimez une sincère appréciation chaque fois, et ne limitez pas toujours l'expression de votre reconnaissance à des paroles. Vous pouvez par exemple montrer ce contentement en payant une partie de l'essence quand on vous invite à participer à un voyage en auto. Vous pouvez aussi, à l'occasion, offrir quelques fleurs ou quelques douceurs. Vous participerez ainsi à la bénédiction de donner.

En vérité, Dieu aime un donateur joyeux. Oui, chacun aime un tel homme. C'est pourquoi, soyez-en un et aidez ceux qui vous donnent à être des donateurs joyeux en manifestant une reconnaissance convenable.

Ils prennent des libertés avec LA VÉRITÉ

LA VERITE est importante pour l'homme. Elle peut représenter la différence entre la vie et la mort, la richesse et la pauvreté, la santé et la maladie, la détresse et le bonheur. C'est avec de bonnes raisons que la Bible nous ordonne: « Que chacun de vous dise la vérité à son prochain. » — Eph. 4:25, *MN*.

Mais l'homme, déchu, imparfait, faible et égoïste, prend souvent des libertés avec la vérité. Alors que, parfois, cette manière d'agir est imputable à un zèle sentimental, hors de propos ou à un manque de faits, d'autres fois, et assez souvent, elle est inexcusable car elle est due à la malhonnêteté, à un effort délibéré pour tromper dans le but de favoriser son point de vue, sa cause ou son intérêt.

La propension de l'homme à prendre des libertés avec la vérité est, il est permis de le dire, plus ou moins considérée comme une chose normale dans le monde des affaires. Il en est si bien ainsi que le principe *caveat emptor,* c'est-à-dire, « que l'acheteur se méfie », est un principe reconnu. Dans un effort pour protéger leur peuple contre cette tendance humaine à prendre des libertés avec la vérité, certains gouvernements ont des services spéciaux chargés de veiller à l'honnêteté de la publicité et à l'étiquetage des produits. C'est ainsi qu'au début de 1963, le gouvernement des Etats-Unis créa une réglementation exigeant des fabricants de chaussures qu'ils spécifient exactement, dans leur publicité et sur leurs étiquettes, ce qui est en cuir et ce qui ne l'est pas, si le cuir est de première qualité, grain supérieur, ou non.

Mais ce qu'on apprécie moins, en général, c'est que le principe *caveat emptor* soit gardé à l'esprit quand on achète des idées, c'est-à-dire, quand on lit des articles ou des livres qui cherchent à nous « vendre » un certain point de vue, philosophie ou idée religieuse. Les rédacteurs de ces articles ou livres peuvent être, pour des raisons à eux, tout aussi tentés de prendre des libertés avec la vérité. Cela peut se faire d'une façon très subtile, parfois simplement en ne tenant pas compte de certains faits pertinents dans la discussion d'un sujet.

Par exemple, les théologiens modernistes de notre époque, en règle générale, ne croient pas que Moïse a écrit les cinq premiers livres de la Bible, connus généralement sous le nom de Pentateuque et, en particulier, le cinquième livre, le Deutéronome. Pourtant, quand on agite la question du rédacteur de ce livre, un grand nombre de théologiens ont soin de passer sous silence toute allusion à ce que le Deutéronome lui-même dit au sujet de son auteur: « Lorsque *Moïse eut complètement achevé d'écrire* dans un livre *les paroles de cette loi,* il donna cet ordre aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah: « Prenez ce livre de la loi et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de Jéhovah, votre Dieu, et il sera là comme un témoin contre toi. » Ignorer cette nette déclaration en agitant la question du rédacteur du livre du Deutéronome comme

si la Bible l'avait laissé ignorer, c'est assurément prendre des libertés avec la vérité. — Deut. 31:24–26, *AC*.

PAR SECTARISME ILS JOUENT AVEC LA VERITE

Citer un passage hors de son contexte, c'est un autre moyen pour certains de jouer avec la vérité, gratuitement. C'est ainsi que, de temps à autre, les éditeurs de ce périodique trouvent, dans leur courrier, un document présenté comme le « serment des chevaliers de Colomb ». Ce document confère un fanatisme outré à l'organisation fraternelle catholique romaine de ce nom. Il est ordinairement accompagné de remarques indiquant qu'il fut publié dans le *Congressional Record* du Congrès des Etats-Unis.

Que ce serment fut publié dans le *Record,* c'est vrai; mais ce qui ne l'est pas, c'est que le serment soit celui des chevaliers de Colomb. Il fut inséré dans le *Congressional Record* pour illustrer les profondeurs auxquelles certains hommes s'abaisseront pour attaquer un homme posant sa candidature à une charge, en partant de sa religion. Présenter ce serment comme vrai parce qu'il a été publié dans le *Congressional Record,* c'est assurément prendre des libertés avec la vérité.

Il est aussi des vérités énoncées de telle sorte qu'elles conduisent à une conclusion fausse, ce qui est une autre manière de jouer gratuitement ou de prendre des libertés avec la vérité. C'est ainsi que William J. Whalen, « juriste » catholique romain, qui se dit autorisé à parler pour les témoins de Jéhovah et se vante même d'être objectif dans son jugement à leur égard, c'est-à-dire, d'être honnête et affranchi de préjugés sentimentaux en parlant d'eux, déclara, dans un article paru dans un périodique, à propos de l'ancien président de la Watch Tower Society, J. F. Rutherford: « Bien qu'il créât le slogan: Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais, le juge est mort en 1942. »

Or, les deux déclarations sont exactes. Rutherford fut l'auteur de ce slogan et il mourut en 1942. Mais ce qui n'est pas vrai, c'est le sous-entendu créé par l'expression « bien que » comme si Rutherford s'attendait à être du nombre de ces « millions ». Whalen le sait fort bien, les témoins de Jéhovah enseignent qu'il y a un salut pour tous ceux qui exercent la foi en Jésus-Christ, mais deux destinées, une terrestre et une céleste. La destinée céleste, qui est celle de Jésus-Christ et des membres de son « épouse », est réservée à 144 000 personnes, et, pour y parvenir, il est nécessaire de mourir. Rutherford espérait en cette destinée et s'attendait donc à mourir. Ce slogan, « Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais », il l'appliquait seulement à la « grande foule » des autres brebis, dont les Ecritures parlent dans Apocalypse 7:9 et Jean 10:16, à ceux dont la destinée est une terre paradisiaque. Par conséquent, dénaturer ainsi les faits, comme si Rutherford s'attendait à être du nombre des millions de personnes actuellement vivantes qui ne mourront jamais, c'est, de la part d'un homme qui se dit autorisé à parler pour les témoins de Jéhovah et prétend écrire objectivement, c'est, disons-nous, une manière d'agir manifestement malhonnête; c'est prendre des libertés avec la vérité.

Dans le même article du même périodique, actuellement en réimpression sous forme de brochure, Whalen accuse les témoins de Jéhovah d'enseigner que « César, c'est Satan ». Mais c'est faux. Dire que César est une partie du monde dont le dieu, selon II Corinthiens 4:4, est Satan, c'est une chose, et affirmer que César est Satan lui-même, c'est une tout autre chose. Les témoins de Jéhovah ont toujours soutenu qu'ils doivent « rend(re) les choses de César à César », être donc soumis à César aussi longtemps que ce dernier n'exige rien d'absolument contraire à la loi de Dieu, sinon la règle suivante s'appliquera: « Nous devons obéir à Dieu comme chef plutôt qu'aux hommes. » Mais, pour ce qui est de Satan le Diable, ils

ont toujours soutenu qu'ils doivent lui résister en tous temps. Par conséquent, déclarer que les témoins de Jéhovah croient que César, c'est Satan, c'est indisposer les gouvernements contre les témoins de Jéhovah et, évidemment, prendre des libertés avec la vérité. Il est intéressant de noter que les conducteurs religieux du temps de Jésus prirent les mêmes libertés avec la vérité pour prévenir les dirigeants contre lui. — Marc 12:17, *MN;* Actes 5:29, *MN;* Luc 23:2.

AU NOM DE LA SCIENCE

Bien des libertés sont prises aussi avec la vérité au nom de la science, surtout par les évolutionnistes. Des assertions par trop générales, sans fondement, sont énoncées comme des faits, en ce qui concerne l'origine, l'ascendance et la descendance de l'homme à partir des animaux inférieurs. Un homme de science qui, dans une juste indignation, en vient à s'attaquer à cette question de prendre des libertés avec la vérité, c'est Ivar Lissner, Ph.D., dont les livres ont été édités en quatorze langues. Dans son dernier ouvrage, publié en 1961, et intitulé « Aber Gott war da » (Mais Dieu était là), il parle de « l'indicible stupidité de tous les efforts pour reconstituer l'homme de Neanderthal ou même de Peking. Des personnages de plâtre, exagérément hirsutes (velus, à l'air bestial, braquent leurs yeux sur nous dans les musées du monde entier, la physionomie ordinairement de couleur brun-chocolat, les cheveux fous et mal peignés, les mâchoires prognathes (saillantes) et le front fuyant, et cela en dépit du fait que nous n'avons absolument aucune idée de la couleur du teint de l'homme paléolithique ni de la façon dont ses cheveux poussaient ni aucune idée, pour ainsi dire, de sa physionomie » ou des traits de son visage. « En 1948, une autorité américaine, T.-D. Stewart, signala l'impossibilité de reconstituer les cheveux, les yeux, le nez, les lèvres ou l'expression du visage. Il est très probable que l'expression de l'homme primitif n'était pas moins douce que la nôtre, écrivit-il.

» Quand un musée exhibe des spécimens de l'homme de Peking, de celui de Neanderthal et des homo sapiens (homme) côte à côte, il favorise l'idée d'un développement physique et intellectuel qui n'est pas en accord avec les conceptions de la science contemporaine. Ceux qui créent de tels spécimens ont tendance à donner libre cours à leur imagination (...) L'exhibition de ces personnages mi-hommes, mi-bêtes, est l'un des symptômes de l'arrogance morale de notre époque; elle est inspirée par un sentiment de satisfaction: « Voyez d'où nous descendons! » Dans son livre, le savant Lissner montre que l'homme fut en tous temps bien supérieur à la création animale et eut en tous temps une forme quelconque de religion. Dans l'un de ses derniers chapitres, il pose donc la question: « Pourquoi nous attachons-nous si obstinément à des théories démodées? Pourquoi préférons-nous chercher nos origines dans l'homme plutôt qu'en Dieu? Evidemment parce qu'ils ne veulent pas reconnaître leur dette de gratitude envers le Créateur ni leur besoin de lui être soumis. Ils refusent d'admettre la vérité que « [Jéhovah] est Dieu. C'est lui qui nous a faits, et ce n'est pas nous. » — Ps. 100:3, *Da.*

Les exemples précédents, qu'on pourrait multiplier à l'infini, prouvent indubitablement la culpabilité de certains qui outrepassent les bornes de la vérité, et cela pour des motifs suspects. Puisqu'il en est ainsi, le principe de *caveat emptor,* « que l'acheteur se méfie », est un principe que chacun devrait garder à l'esprit quand il entend ou lit une chose qui prétend être la vérité et sur laquelle une foi ou des actions doivent se fonder. Comme le dit la Bible, la Parole de Dieu: « Assurez-vous de toutes choses; restez attachés à ce qui est excellent. » — I Thes. 5:21, *MN.*

Aidons ceux dont le désir est d'être des pasteurs

QUALIFIES POUR ENSEIGNER

A une assemblée de circonscription à Norwalk, en Californie, un témoin de Jéhovah relata ce qui suit: « En tant que serviteur aux études bibliques, j'aidais un frère à faire de nouvelles visites. Le maître de maison chez qui nous nous rendîmes avait objecté qu'à son avis les témoins de Jéhovah n'étaient pas qualifiés pour l'enseigner puisqu'il était étudiant dans un institut théologique. Nous passâmes une heure à répondre à ses questions bibliques concernant le baptême. Il s'aperçut que la réponse de la Bible contredisait l'enseignement qu'on lui avait donné, et il résolut de demander à quelques autres membres de l'institut de prouver la doctrine qu'ils lui avaient enseignée.

» Il pria deux membres de son organisation d'assister à la seconde visite. Comme il écoutait la discussion, les deux hommes se fâchèrent et s'en allèrent. Il résolut alors de s'adresser au grand chef de l'organisation pour voir s'il se joindrait à une discussion biblique. A son sens, cet homme important était si qualifié pour enseigner qu'on n'avait simplement qu'à lui citer un passage de la Bible pour qu'il indiquât le chapitre et le verset où on pouvait le trouver. Il invita donc le Directeur de l'école; celui-ci, à son tour, voulut que le fondateur et doyen de l'école assistât à l'entretien.

» Le jour du rendez-vous arriva. Le fondateur et doyen, le sous-directeur et cinq autres personnes vinrent chez moi, accompagnés de l'étudiant en théologie. La question en discussion fut celle du baptême d'eau car ils ne croyaient pas que l'eau fût indispensable au baptême. Ils ne citèrent aucun verset à l'appui de leur manière de voir. L'homme, que l'étudiant jugeait si qualifié, affirma qu'il n'y avait aucun texte dans les Ecritures prouvant qu'un gentil avait été baptisé dans l'eau. Je lui demandai s'il était en mesure de citer Actes 10: 45–48. Il invita le sous-directeur à lire le passage puis le relut lui-même. Ayant achevé de lire, il déclara qu'il avait l'impression que l'apôtre Pierre, étant ému, s'était trompé dans sa déclaration.

» Je comparai les paroles du doyen avec la déclaration de l'apôtre Pierre. Les autres personnes présentes affirmèrent croire en la Bible. La discussion se prolongea pendant trois heures, après quoi je plaçai différentes brochures et, quelques jours plus tard, je rendis visite à l'étudiant. Ce qui s'était passé l'avait amené à reconnaître que les témoins de Jéhovah étaient qualifiés pour enseigner et, là-dessus, nous commençâmes une étude méthodique de la Bible. »

OFFRES FAITES PAR LE CLERGE

A l'Assemblée des Ministres courageux de Pomone, en Californie, la chose suivante fut relatée par un homme qui, après avoir suivi des cours dans un collège fréquenté par les futurs pasteurs, était devenu un ministre laïque dans l'Eglise baptiste. Il prêchait aussi dans d'autres églises. Or, le temps approchait où il allait être ordonné ministre par l'Eglise. Cependant, sa femme, abonnée depuis longtemps à *The Watchtower,* accepta enfin d'avoir chez elle une étude biblique avec un témoin de Jéhovah, étude à laquelle le mari assistait aussi. Un autre Témoin commença une seconde étude avec le mari et, bientôt, ce dernier comprit que les témoins de Jéhovah enseignaient la vérité de la Parole de Dieu. « Après avoir étudié un peu de temps », dit-il, « je compris que c'était la vérité et mes sermons à l'église se mirent à refléter la vérité. Mes enfants parcoururent bientôt tout le quartier en citant Apocalypse 18: 4: « Sortez du milieu d'elle, mon peuple » et je sus qu'il me fallait quitter l'Eglise.

» Alors, des offres, nombreuses, me furent faites par mes anciens associés religieux; la première, par un ministre baptiste; il me remit ses « papiers » d'ordination dans l'espoir qu'ils me seraient utiles pour obtenir les miens de l'Eglise. La seconde offre me vint d'un pasteur méthodiste dans l'église duquel j'avais déjà prêché; il m'offrit la place de pasteur adjoint et aurait aimé que je prêche régulièrement. Je lui répondis que désormais mes sermons auraient pour modèles ceux des témoins de Jéhovah. Il retira son offre. Puis, le pasteur de l'Eglise de la sainteté et de la sanctification m'offrit la place de pasteur dans la vieille église qu'il quittait pour emménager dans une autre, plus récente. C'est après avoir découvert que j'étais sur le point de devenir témoin de Jéhovah qu'ils me firent parvenir toutes ces offres.

» Finalement, le ministre de l'Eglise baptiste où j'avais déjà prêché, me fit savoir que son offre surpasserait toute offre que me feraient les autres pasteurs si je renonçais à être un Témoin. Je repoussai ces quatre offres et acceptai la plus précieuse des richesses: être témoin de Jéhovah. Demain matin, ma femme et moi serons baptisés. »

Protégez la nouvelle génération

« N'irritez pas vos enfants, mais continuez de les élever dans la discipline et les conseils autorisés de Jéhovah. » — Eph. 6: 4, MN.

UNE ménagère d'Englewood, Colorado, rentrait chez elle. Au moment où elle allait pénétrer dans sa maison, un garçonnet blond s'approcha d'elle et la menaça avec un revolver chromé, en disant: « Lâche ton sac à main ou je tire! » Elle ne put s'empêcher de rire, mais le gamin ajouta: « Je ne plaisante pas. Je viens de descendre un type. » Toujours persuadée que l'enfant jouait, la femme lui demanda où il avait commis son méfait. Il fit un signe du pouce par-dessus l'épaule, répéta l'ordre de laisser tomber le sac puis il pressa la détente. L'arme s'enraya, mais l'enfant répéta son geste et cette fois-ci le coup partit. La dame, gravement blessée, rentra chez elle en titubant. Quelqu'un qui gardait ses enfants appela la police, qui se mit à la recherche du jeune bandit âgé de sept ans environ*.

[2] Une société qui a des bandits armés à cet âge-là est décidément détraquée. Aujourd'hui, la génération adulte a besoin d'être protégée de la nouvelle génération. Dans les grandes villes, des bandes de jeunes voyous rendent les rues plus dangereuses qu'une piste dans la jungle. Même au foyer, on n'est pas toujours en sécurité. Un garçon de huit ans tua sa mère parce qu'elle l'obligeait à se coucher de bonne heure. Un gamin de treize ans tira sur son arrière-grand-mère parce qu'elle avait refusé de lui donner un verre d'eau. A Redding, en Californie, un fils de quinze ans tira sur ses parents et les tua pendant qu'ils dormaient. Il déclara à la police: « Je n'aimais pas mon père parce qu'il sifflait pendant qu'on regardait la télévision, et je n'aimais pas beaucoup ma mère non plus. » En 1960, à Hayward, en Californie, un bambin de trois ans tua sa mère d'un coup de pistolet. Comment se fait-il que les adultes, même les parents, doivent se protéger contre la jeune génération?

[3] Un fait est certain: à moins qu'ils ne soient protégés, c'est-à-dire à moins de recevoir une éducation protectrice, les enfants deviennent délinquants dès leurs premières années. On devient un criminel très jeune. Affirmant que « la criminalité aux Etats-Unis ne cesse de s'accroître », Monsieur J. Edgar Hoover, directeur du Bureau fédéral des recherches criminelles, a révélé que beaucoup de crimes sont commis par des enfants et des jeunes gens âgés de dix à dix-sept ans. La presse a rapporté l'incident suivant qui s'est produit à Marion, dans l'Indiana: « La police a rempli trois camions avec les objets volés qu'elle a trouvés chez un garçon de douze ans, et elle prétend qu'elle n'a fait que gratter la surface d'une affaire de vol « fantastique ». Le jeune voleur a avoué qu'il avait commencé sa carrière de criminel à l'âge de neuf ans. » (*New York Times* du 10 décembre 1961). Outre le vol, les jeunes vandales cassent les glaces des voitures et des trains, et commettent

* Rapport diffusé par l'agence Associated Press, reproduit dans le « Seattle Post Intelligence » du 29 octobre 1958.

1, 2. Quelle tendance mauvaise s'accentue de plus en plus, et quels exemples peut-on citer à ce propos?

3, 4. a) D'après les journaux, à quel âge commence-t-on à devenir un criminel, aussi que doivent faire les parents? b) Qu'a-t-on écrit au sujet des conditions mondiales et de l'effet qu'elles produisent sur les enfants?

d'autres actes de vandalisme. Mais si les adultes veulent se protéger contre la nouvelle génération, ils doivent commencer par protéger cette jeune génération.

4 L'atmosphère du monde atteste qu'il est urgent que les jeunes soient protégés. A ce propos, une brochure intitulée *A Look at Juvenile Delinquency** (Regards sur la délinquance juvénile) déclare dans sa préface :

« Le monde dans lequel ces enfants doivent grandir est tout autre. Lorsqu'on se rend compte de ce fait, on comprend mieux certains aspects de la délinquance juvénile moderne. Jamais dans l'histoire l'échelle des valeurs n'a changé si rapidement qu'à l'heure actuelle, et ce sont les jeunes qui en ressentent le plus d'effets. Les bombes et l'énergie atomiques, l'automatisme, les changements culturels, l'accroissement rapide de la population, les fréquents déménagements, l'influence incalculable de la télévision et des autres moyens de propagande, le besoin décroissant d'ouvriers non qualifiés, les mères de famille qui travaillent, — voilà quelques composants de notre mode de vie qui exercent une énorme influence sur les enfants. »

5 Les enfants ont besoin d'être protégés de l'exploitation commerciale, des tendances immorales, des caprices des jeunes qui comportent souvent des dangers, et de toutes les autres tentations des jours iniques que nous vivons. Il faut leur fournir cette protection non seulement pendant leur enfance mais encore durant la longue période critique de l'adolescence, années au cours desquelles les jeunes gens des deux sexes sont particulièrement tentés de se conformer aux habitudes du monde.

6 L'échec notoire des écoles et des Eglises dans ce domaine, ne fait que souligner l'importance pour les parents de soumettre leurs enfants à une éducation protectrice. Un rapport publié aux Etats-Unis montre que « d'après les statistiques disponibles, seulement un lycéen sur cinq arrive à garder sa foi jusqu'à la fin de ses études ».

Les parents ne peuvent compter sur les Eglises de la chrétienté pour protéger leurs enfants. A ce sujet, un article intéressant est paru dans le *Carroll County Times* (Maryland) du 18 mai 1961. Ce rapport déclare:

« Comment les chefs chrétiens actuels peuvent-ils inciter les membres de leurs Eglises à croire à la Parole de Dieu, puisqu'ils ne manifestent pas eux-mêmes une telle croyance? Comment peuvent-ils s'attendre à ce que leurs ouailles vivent conformément aux règles scripturales, s'ils n'y croient pas eux-mêmes? Ils sont à classer parmi les fabricants qui n'ont aucune confiance en leur produit. Une bonne partie des chefs de la chrétienté moderne nient les vérités et l'histoire bibliques. Ils créent des doutes dans l'esprit des jeunes, qui se laissent facilement impressionner et qui, pour la plupart, n'oseraient jamais mettre en doute ce qu'enseignent leurs pasteurs et leurs professeurs. A l'appui de sa thèse selon laquelle le livre de la Genèse n'est qu'un « guide moral », le Rév. G. MacGregor Grant, ministre de l'Eglise Rosedale United à Toronto, Canada, affirme ce qui suit: « Prenons, par » exemple, l'histoire de la chute de l'homme » rapportée dans le livre de la Genèse. Il ne » s'agit pas là d'un récit historique mais d'une » fable fantaisiste racontée par un Hébreu » quelconque qui ignorait tout de la science. » (...) Grâce à l'influence des modernistes, le nombre d'ecclésiastiques qui ne croient pas aux Ecritures, est énorme. Est-il étonnant que le christianisme organisé soit en baisse? Est-il surprenant que la société actuelle ait perdu le sens de la moralité et de l'orientation, dès lors que ceux qui devraient conduire les gens dans les sentiers de la justice, marchent tellement contre la vérité qu'ils sont incapables de guider les hommes et les femmes? (...) Puis, lorsqu'un enfant attaque ses parents ou ses camarades avec un pistolet ou un couteau, le public est profondément choqué. Il ne devrait pas être étonné. Que peut-on attendre d'un enfant qui doit se diriger sans boussole, sans code moral? »

7 Dès qu'ils comprennent leur responsabilité et la gravité de la situation, les parents doivent chercher des conseils autorisés sur la meilleure façon de protéger leurs enfants. Où peuvent-ils les trouver? Même les auteurs humains les plus qualifiés ne sont pas d'accord sur la réponse

* « Children's Bureau Publication » No 380, 1960, éditée par le ministère américain de la santé, de l'éducation et des questions sociales.

5. Contre quoi faut-il protéger les enfants, et pendant combien de temps?
6. Quel échec souligne l'importance de cette éducation protectrice, et quel commentaire sur cette situation a été fait par un journal?
7. Malgré la confusion qui règne aujourd'hui, à qui les parents peuvent-ils s'adresser pour trouver des conseils autorisés sur le moyen de protéger les enfants, et comment les parents en bénéficient-ils eux-mêmes?

à cette question. L'un d'eux écrit à ce propos: « Le problème de la correction des enfants est l'un des sujets les plus controversés, les plus discutés et les plus méconnus qui soient. » Combien il est réconfortant de savoir qu'il n'existe en réalité qu'une seule Autorité en la matière! En effet, Jéhovah Dieu, le Créateur de l'homme, est la Source de tout conseil autorisé sur l'éducation et la protection des enfants. Cette nouvelle devrait soulager les parents chrétiens qui pensent qu'il faut consulter des centaines d'auteurs. Sachant qui est la seule Voix autorisée, les parents chrétiens pourront élever et protéger leurs enfants avec confiance et sans connaître les soucis qui accablent ceux qui essaient de les élever sans « la discipline et les conseils autorisés de Jéhovah ». — Eph. 6: 4, *MN*.

Moïse est confié à sa mère, qui pourra ainsi lui donner une formation religieuse.

L'EDUCATION DES LA PLUS TENDRE ENFANCE

[8] La protection de la nouvelle génération devrait commencer dès la toute première jeunesse. Que l'éducation doit commencer de bonne heure, c'est le grand Protecteur, Jéhovah Dieu, qui le souligne par la parole suivante: « Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas. » Plus l'enfant est jeune et plus il est facile de lui apprendre de bonnes habitudes. Il est infiniment plus aisé d'éduquer un enfant que de dresser un chien, fût-il très intelligent. On peut apprendre aux enfants à se tenir debout, à marcher, à courir, à grimper, à nager et même à parler plusieurs langues. De même, on peut leur inculquer, dès leurs plus jeunes années, des habitudes morales qui leur serviront de protection. On apprend même aux chiens à ne pas voler. Serait-il logique pour les parents de dresser leur chien et de négliger l'éducation de leurs enfants? Instruisez-les dès leur plus tendre enfance. — Prov. 22: 6.

[9] L'éducation protectrice dès l'enfance est vitale aussi parce qu'elle fournit aux membres de la nouvelle génération un fondement pour leur foi, et une base sur laquelle ils peuvent prendre les décisions capitales imposées par l'âge adulte. Une telle formation permettra à la jeune génération de prendre des décisions en harmonie avec la volonté de Dieu. Le cas de Moïse est un exemple remarquable qui démontre la valeur de l'éducation protectrice. Moïse vint au monde en Egypte à une époque où Pharaon avait décrété la mort de tous les garçons nouveau-nés israélites. Dans Exode chapitre deux, la Bible nous informe que l'enfant Moïse fut caché dans une caisse de jonc que sa mère, Jokébed, déposa parmi les roseaux sur le bord du Nil. Là, la fille de Pharaon le trouva. A cet instant, la sœur de Moïse, Marie, qui se tenait exprès à quelque distance, se présenta à la princesse et lui posa cette question pleine de tact: « Veux-tu que

8. Quand l'éducation protectrice devrait-elle commencer? Pourquoi?

9, 10. Pourquoi l'éducation dès l'enfance est-elle si vitale, et comment le cas de Moïse montre-t-il qu'une telle éducation apporte des bienfaits permanents?

j'aille te chercher une nourrice parmi les femmes des Hébreux, pour allaiter cet enfant?» La fille de Pharaon accéda à cette demande opportune et se fit présenter la femme hébraïque en question, qui n'était autre que la mère de Moïse. La princesse lui dit: «Emporte cet enfant, et allaite-le moi.» Au bout d'un certain temps, «quand [Moïse] eut grandi, elle l'amena à la fille de Pharaon, et il fut pour elle comme un fils». (Ex. 2:1–10.) Ainsi les parents de Moïse, Amram et Jokébed, purent lui donner, dès sa prime jeunesse, une éducation protectrice, et inculquer dans son esprit les lois et l'amour de Dieu.

10 L'éducation que Moïse reçut dès son enfance lui fournit une base sur laquelle il put fonder sa foi et prendre, par la suite, une décision de toute première importance. Oui, grâce à cette formation reçue chez ses parents dans le pays de Gosen, Moïse choisit d'être maltraité avec le peuple de Dieu plutôt que de profiter des occasions que lui offrait la cour royale de vivre dans l'opulence. Et il prit cette décision malgré l'instruction qu'il avait reçue selon la sagesse de ce monde. «Moïse fut (...) instruit dans toute la sagesse des Egyptiens.» (Actes 7:22, *MN*). L'instruction que Moïse reçut en Egypte devait le préparer pour de hautes fonctions gouvernementales, voire pour le trône. Mais Moïse ne raisonna pas comme suit: «Voyons, il semble que je suis destiné à occuper un poste élevé et peut-être même le trône d'Egypte. Bien entendu, je voudrais aider mon peuple mais, réflexion faite, j'attendrai la mort du roi puis, une fois installé sur le trône, je serai mieux placé pour porter secours à mon peuple.» Non, Moïse repoussa de telles pensées. «Par la foi, Moïse, quand il fut devenu grand, refusa d'être appelé le fils de la fille de Pharaon, choisissant d'être maltraité avec le peuple de Dieu plutôt que d'avoir la jouissance temporaire du péché.» (Héb. 11:24,25, *MN*). Moïse eut raison de décider ainsi, car dès son accession au pouvoir, il risquait de succomber à toutes sortes de tentations. Le cas de Moïse montre plus que tout autre l'utilité de donner aux enfants une éducation protectrice dès leur prime jeunesse. Que de bienfaits permanents sont apportés par une telle formation!

11 Pour assurer le succès de l'éducation protectrice des enfants, les parents doivent non seulement la commencer dès la plus tendre enfance, mais aussi donner le bon exemple et agir de concert. Les vrais chrétiens ne doivent pas être en désaccord sur la question de l'éducation de leurs enfants. Puisqu'ils n'ont qu'*une seule* Autorité à consulter en la matière, et une seule Voix autorisée à écouter, qu'est-ce qui les empêche de coopérer ensemble? Pour préserver l'unité d'action entre eux, la femme n'agira pas contrairement à la discipline imposée aux enfants par son mari, et ce dernier se gardera d'aller à l'encontre des mesures correctives prises par sa femme. L'unité d'action exige que la discipline de Jéhovah soit appliquée par les deux parents et non par le père seul. La mère ne doit pas permettre aux enfants d'agir à leur guise toute la journée, en attendant que le père revienne le soir pour exiger qu'ils se conforment à la volonté de Jéhovah. Le programme de protection de la nouvelle génération ne doit pas fonctionner par à-coups mais vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

INCULQUEZ AUX ENFANTS LES PENSEES DE DIEU

12 Les enfants doivent connaître les pensées de Dieu. L'assimilation de ces connaissances doit commencer dès le premier âge et se poursuivre progressivement pendant les années critiques de l'adolescence. L'apôtre Paul écrivit le conseil suivant: «Pères, n'irritez pas vos enfants, mais continuez de les élever dans la discipline et les conseils autorisés de Jéhovah.» (Eph. 6:4, *MN*). Comment faut-il élever les enfants dans les conseils autorisés de Jéhovah? Dans le grec original, l'expression

11. Pour assurer le succès de l'éducation protectrice, qu'est-ce qui est nécessaire, et comment faut-il procéder?
12. Quel conseil est donné par Paul, et comment élève-t-on les enfants dans les conseils autorisés de Jéhovah?

de Paul traduite par « conseils autorisés » implique l'idée d'inculquer des pensées à quelqu'un. De quelles pensées l'enfant a-t-il besoin pour se protéger? Des pensées de Jéhovah, naturellement! Par conséquent, pour élever vos enfants dans les conseils autorisés de Jéhovah, inculquez-leur ses pensées non seulement quand ils sont tout petits mais continuellement et progressivement.

13 S'ils veulent apprendre aux enfants les idées de Dieu, les parents doivent leur enseigner les commandements divins en se servant d'un langage et de comparaisons qui conviennent à leur âge. Simplifiez les paroles de Dieu pour les rendre assimilables même par des enfants très jeunes. Eunice n'apprit-elle pas les pensées de Dieu à Timothée « depuis [son] enfance »? C'est donc chose faisable. Certes il faut de la patience et du temps pour faire clairement comprendre à l'esprit enfantin les principes divins. Mais songez à Timothée et aux grands bienfaits apportés par une telle éducation! — II Tim. 3: 15, *MN*.

14 Les parents arriveront à inculquer les pensées de Dieu à leurs enfants s'ils leur font clairement comprendre qu'ils doivent défendre la suprématie de la loi de Jéhovah. Par exemple, en apprenant aux enfants qu'il ne faut pas voler, expliquez-en la raison. Montrez-leur qu'il ne s'agit pas seulement de vos désirs en tant que parents. Faites-leur comprendre que cette pensée ne vient pas de vous mais de Dieu et que vous êtes responsables devant Dieu de la manière dont vous faites respecter la loi divine. Aussi, après avoir expliqué ce qu'est le vol, prenez votre Bible et lisez les versets qui exposeront aux enfants les pensées de Dieu à ce sujet. Dans Exode 20: 15, Dieu ordonne: « Tu ne déroberas point. » Mais ne vous bornez pas à lire ce passage. Citez-en d'autres, comme Ephésiens 4: 28 (*MN*), qui déclare: « Que le voleur ne vole plus. » Si vous procédez ainsi, les enfants verront qu'il s'agit d'une chose sérieuse, que la volonté de Dieu est ce qui importe le plus, et que leurs parents sont décidés à faire observer les commandements divins.

15 Protégez la nouvelle génération en lui inculquant progressivement les pensées de Dieu. Une fois que vous aurez fait clairement comprendre une pensée à l'enfant, passez au point suivant. Prenons le cas du mensonge. Expliquez d'abord à l'enfant de quoi il s'agit, qui fut le premier menteur, pourquoi Dieu désapprouve le mensonge et quel sort attend les menteurs. Puis asseyez-vous avec l'enfant, ouvrez votre Bible et montrez quelles sont les pensées de Dieu à ce sujet. Lisez des versets qui indiquent que Dieu désapprouve le mensonge, mais citez-en d'autres aussi qui révèlent que Dieu nous montre le bon exemple dans ce domaine. Voici deux passages qui seraient appropriés: « Tous les sentiers de Jéhovah sont miséricorde et fidélité [vérité, *Da*]. » « Il est impossible à Dieu de mentir. » (Ps. 25: 10, *AC;* Héb. 6: 18, *MN*). Si les parents font un bon usage des Ecritures pour faire comprendre aux enfants quelle est la volonté divine quant à notre comportement, s'ils leur montrent que Dieu donne l'exemple et si encore ils ont eux-mêmes une conduite exemplaire, la jeune génération sera puissamment protégée contre les iniquités de notre temps.

16 Dès que les enfants atteignent un certain âge, les parents doivent leur apprendre les pensées de Dieu relatives aux rapports entre les membres des deux sexes. Ici encore, il ne suffit pas de leur interdire le mal. Il faut leur donner les « conseils autorisés » de Jéhovah consignés dans la Bible, en leur lisant des passages qui parlent de la conduite chaste que Dieu exige des chrétiens. Il convient également de les instruire des tentations qui les attendent dans le monde. Les parents chré-

13. Comment les parents peuvent-ils inculquer aux enfants les pensées de Dieu dès leur premier âge, et quel exemple prouve que cela est faisable?

14, 15. a) Qu'est-ce que les parents doivent faire clairement comprendre à leurs enfants? b) Expliquez comment les parents peuvent inculquer les pensées de Dieu à leurs enfants pour ce qui est de voler et de mentir.

16. Dès qu'ils atteignent un certain âge, que faut-il apprendre aux jeunes gens des deux sexes, et comment les parents procéderont-ils?

tiens expliqueront, par exemple, à leurs filles adolescentes, qu'à mesure qu'elles deviendront attrayantes, elles pourront subir des tentations de la part des jeunes gens et des hommes du monde. C'est avant que les tentations commencent que les parents doivent protéger la nouvelle génération en lui transmettant les conseils autorisés de Jéhovah Dieu.

GRAVEZ PROFONDEMENT LES COMMANDEMENTS DE DIEU DANS LEUR ESPRIT

17 Pour protéger la nouvelle génération, il faut non seulement l'éduquer progressivement mais encore lui répéter les choses apprises. Un enfant peut apprendre les pensées de Dieu sur certaines règles de conduite, mais son éducation n'est pas achevée pour autant. Un commandement peut facilement devenir vague ou obscur dans l'esprit. Lorsque nous sommes tentés, la Parole de Dieu doit être gravée si profondément dans notre esprit que nous résisterons à la tentation aussi promptement et avec autant de décision que Joseph, lorsqu'il fut tenté par la femme de Potiphar. Il n'y avait pas le moindre doute dans l'esprit de Joseph que s'il succombait à la tentation, il pécherait contre Dieu (Gen. 39:7–12). La nécessité de repasser dans notre esprit les commandements de Dieu, est soulignée dans ces paroles de Moïse écrites dans Deutéronome 6:6,7: « Ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. »

18 Cette inculcation des pensées de Jéhovah par la répétition protège et les parents et les enfants. Dans un monde comme le nôtre, où l'iniquité abonde et où l'on subit des tentations dans presque tous les domaines, il est plus que jamais nécessaire de garder la Parole et les commandements de Dieu présents à l'esprit. Moïse avertit les Israélites des conditions qui régneraient lorsqu'ils auraient des contacts avec les nations païennes. Il savait qu'ils auraient tendance à abandonner les lois divines. C'est pourquoi Moïse les exhorta à demeurer fidèles et leur ordonna de protéger la nouvelle génération en inculquant régulièrement les lois de Dieu dans les jeunes esprits. Il en est de même des chrétiens de nos jours. Dans un monde où un certain contact avec des hommes qui n'adorent pas Dieu est inévitable, la protection ne s'obtient qu'à condition de garder les commandements de Dieu clairement présents à l'esprit. Si les parents inculquent les lois divines à leurs enfants et leur en parlent quand ils sont à la maison, quand ils voyagent, quand ils se couchent et quand ils se lèvent, ils bénéficieront également de cette instruction, car ils auront imprimé dans leur *propre* esprit les pensées de Dieu. Il s'agit donc d'inculquer les pensées de Dieu dans l'esprit des enfants et de leur répéter les commandements divins afin de graver profondément dans leur esprit le sens exact de ces commandements.

19 Faites bien comprendre également aux enfants que la loi de Dieu est tout aussi applicable ailleurs que chez eux. Parfois, les jeunes s'en vont séjourner provisoirement dans un endroit où ils ne sont pas surveillés par leurs parents. Dans ce cas, enseignez-leur que même s'ils ne sont plus sous la surveillance directe de leurs parents humains pendant quelque temps, ils sont constamment sous les regards de Jéhovah Dieu! « Les yeux de Jéhovah sont en tout lieu, observant les méchants et les bons. » (Prov. 15:3, *AC*). Ce texte montre que rien n'échappe à l'attention de Jéhovah Dieu. Il est capable d'observer tout, ce qui est petit et ce qui est grand. Cependant, à la différence des espions et de la police secrète des nations du monde, Jéhovah nous surveille pour notre bien. Les enfants devraient s'en rendre compte et apprendre que lorsqu'ils se trouvent

17. a) Outre la formation progressive des enfants, qu'importe-t-il de faire, et pourquoi? b) Comment Moïse souligna-t-il l'importance de la répétition?
18. a) Pourquoi Moïse donna-t-il cet ordre aux Israélites, et pourquoi ses paroles sont-elles particulièrement appropriées aujourd'hui? b) Quel double avantage y a-t-il à suivre ce conseil divin?
19. Quel fait relatif à la loi divine faut-il bien faire comprendre aux enfants, par conséquent comment les adultes et les enfants devraient-ils se comporter?

éloignés de leur foyer, ils ne sont pas libres de pratiquer les choses du monde qu'ils n'oseraient jamais faire sous les yeux de leurs parents ou des serviteurs de la congrégation chrétienne. Quant aux adultes, ils devraient toujours montrer le bon exemple à la nouvelle génération lorsqu'ils se trouvent éloignés de leur propre congrégation.

[20] On voit donc qu'il y a de nombreuses règles de conduite à apprendre aux enfants dès leur prime jeunesse. En effet, la protection procurée par les conseils autorisés de Jéhovah est très étendue! Enseignez aux enfants le point de vue biblique à propos de l'argent, pour leur éviter de le surestimer ou de le sous-estimer. Apprenez-leur à exercer la modération dans toutes leurs habitudes. Inculquez-leur la loi divine relative à nos fréquentations et expliquez-leur pourquoi les mauvaises compagnies corrompent les habitudes utiles. Habituez-les à aimer les lectures saines et édifiantes. Montrez-leur comment fuir le monde, ses folies et ses iniquités, peu importe si les jeunes gens du monde se moquent d'eux. Dites-leur: « Cessez de vous façonner sur ce système de choses. » (Rom. 12:2, *MN*). Aidez-les à assumer leurs responsabilités en leur confiant des devoirs à remplir. Inspirez chez eux le respect des biens d'autrui. Faites-leur comprendre le caractère sacré de la vie humaine. Que de fois on lit dans les journaux qu'un enfant a tiré sur quelqu'un accidentellement ou exprès! Mais pourquoi permettre aux enfants de menacer les gens, même avec des jouets? Apprenons-leur plutôt à revêtir « les armes de la lumière » et à manier l'« épée de l'esprit », la Parole de Dieu. Donnez de bonne heure à vos enfants un exemplaire personnel de la Bible. Instruisez-les dans la loi divine concernant le mariage, d'après laquelle le chrétien « est libre de se marier (...) seulement dans le Seigneur ». Que les jeunes sachent quels sont les tristes résultats de la violation des lois de Jéhovah. Tous ces efforts déployés pour inculquer les pensées de Dieu dans l'esprit des enfants, constituent une responsabilité énorme, mais grâce à ces efforts, la nouvelle génération sera protégée. — Rom. 13:12; Eph. 6:17; I Cor. 7:39, *MN*.

[21] Actuellement dans le monde, ce sont plutôt les adultes qui cherchent à se protéger contre la jeune génération, mais les parents chrétiens ne permettront pas à cette tendance de se développer dans leur foyer. Eduquez vos enfants dès le début, comme le firent les parents de Moïse. Ne cessez de transmettre aux jeunes les conseils autorisés de Jéhovah, et assurez-vous, par la répétition, que les commandements du grand Protecteur sont gravés dans leur mémoire en caractères indélébiles. Continuez de leur inculquer les pensées de Dieu pendant la période critique de l'adolescence, qui apporte davantage de tentations. Protégez la jeune génération de tout votre cœur et avec amour. Alors cette nouvelle génération pourra être employée dès maintenant et dans le monde nouveau, pour glorifier éternellement celui dont les conseils autorisés rendent cette protection possible, savoir Jéhovah Dieu!

20. Citez quelques-uns des conseils autorisés de Jéhovah qu'on doit apprendre aux enfants. Quel résultat produisent-ils?

21. A la différence de la tendance qui se manifeste dans le monde, que feront les parents chrétiens, et quelle bénédiction procureront-ils ainsi à leurs enfants?

A réfléchir!

Les rayons de radar envoyés par l'homme arrivent à la lune avec la vitesse de la lumière, mais cela n'est rien à côté de nos prières qui atteignent le trône de Jéhovah, lequel, étant situé bien au-dessus de l'univers matériel, doit être éloigné d'innombrables années-lumière! — « *The Watchtower* ».

CHACUN aura DES COMPTES à RENDRE

« Nous nous tiendrons tous devant le siège de justice de Dieu (...). Ainsi donc chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même. » — Rom. 14: 10, 12, MN.

PERSONNE ne pourra éviter de rendre des comptes à Dieu. La Bible nous informe que le grand Juge « fera un règlement de comptes sur la terre ». Peu importe où nous résidons ou quelle religion nous professons, « il n'y a pas de création qui ne soit manifeste à son regard, mais toutes les choses sont nues et ouvertement exposées aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte ». — Rom. 9: 28; Héb. 4: 13, *MN*.

[2] Nous aurons à rendre compte de nos actes, que ceux-ci soient commis ouvertement ou en secret. Tout ce que nous faisons est « ouvertement exposé[es] aux yeux » du Juge de l'univers. Nous devrons rendre compte de notre façon de nous conformer aux commandements de Dieu. « Ecoutons la fin du discours: Crains Dieu et observe ses commandements. C'est là ce que doit tout homme. Car Dieu amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » — Eccl. 12: 15, 16.

[3] Même les enfants ne sont pas dégagés de toute responsabilité devant Dieu. Certes, les parents sont les principaux responsables de la conduite de leurs enfants, ce qui explique que si l'un d'eux adore Jéhovah, les enfants sont considérés comme saints aux yeux de Dieu (I Cor. 7: 14). Il n'empêche que, d'après la Bible, Dieu ne ferme pas les yeux aux méfaits des enfants. Jéhovah exécuta une fois une bande de quarante-deux enfants moqueurs en les faisant déchirer par deux ourses parce que ces jeunes délinquants avaient manqué de respect envers un prophète de Jéhovah. — II Rois 2: 23, 24, *Jé*.

[4] Aussi convient-il que les parents apprennent à leurs enfants qu'ils auront des comptes à rendre à Dieu, tout comme eux-mêmes. En Israël, les enfants délinquants et incorrigibles étaient mis à mort conformément à la volonté divine. « Si un homme a un fils indocile et rebelle, n'écoutant ni la voix de son père, ni la voix de sa mère, et ne leur obéissant pas même après qu'ils l'ont châtié, le père et la mère le prendront, et le mèneront vers les anciens de sa ville et à la porte du lieu qu'il habite. Ils diront aux anciens de sa ville: Voici notre fils qui est indocile et rebelle, qui n'écoute pas notre voix, et qui se livre à des excès et à l'ivrognerie. Et tous les hommes de sa ville le lapideront, et il mourra. Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi. » (Deut. 21: 18–21). Aujourd'hui encore, Dieu impose aux enfants le devoir d'obéir à leurs parents « en union avec le Seigneur », car il est écrit à ce propos dans Ephésiens 6: 1–3 (*MN*): « Enfants, soyez obéissants envers vos parents en union avec le Seigneur, car cela est juste: Honore ton père et ta mère; ce qui est le premier commandement avec une promesse: Pour que tu t'en trouves bien et subsistes longtemps sur la terre. »

DES COMPTES A RENDRE QUANT A LA DISCIPLINE

[5] Après avoir montré que les enfants

1, 2. A qui devrons-nous tous rendre des comptes, à propos de quoi, et pourquoi?
3. D'après la Bible, les enfants sont-ils dégagés de toute responsabilité?
4. Compte tenu des enseignements bibliques, que doivent apprendre les parents à leurs enfants?
5. De quoi les parents auront-ils à répondre devant Dieu, aussi quelle question se pose?

auront certains comptes à rendre, l'apôtre Paul souligne en ces termes les obligations des parents devant Dieu: « Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais continuez de les élever dans la discipline et les conseils autorisés de Jéhovah. » (Eph. 6:4, *MN*). Il est à remarquer que les parents auront des comptes à rendre à Dieu sur leur façon d'élever les enfants non seulement dans les conseils autorisés de Jéhovah mais aussi dans la discipline de Jéhovah. C'est, en effet, dans le domaine de la discipline que les parents se montrent parfois négligents. Certains parents, tout en prenant soin de leurs enfants avec amour et tout en leur apprenant la Parole de Dieu, négligent de faire respecter les lois de Jéhovah. Etant donné que les parents doivent rendre compte de la manière dont ils élèvent leurs enfants, la question suivante est pertinente: En quoi consiste la discipline de Jéhovah?

[6] La discipline de Jéhovah ne commence pas obligatoirement par l'usage d'une verge littérale. Elle commence surtout par le bon exemple des parents. Jéhovah nous a donné un exemple parfait à suivre, et son Fils bien-aimé a fait de même. Nous devons les imiter et devenir un disciple du Seigneur Jésus-Christ. Le mot « discipline » dérive de la même racine que le terme « disciple ». Cette dernière expression désigne quelqu'un qui suit l'exemple d'un chef. Il s'ensuit que la discipline est étroitement liée à la qualité de disciple, car les enfants doivent imiter leurs parents chrétiens et devenir les disciples de chefs capables. En montrant le bon exemple, les parents aident leurs enfants à devenir des disciples du Seigneur Jésus. On voit donc que l'exemple est un moyen d'appliquer la discipline de Jéhovah. Les parents auront beau enseigner ce qui est juste aux yeux de Dieu, ils ne pourront s'attendre à voir leurs enfants agir mieux que l'exemple qu'ils leur donnent à suivre dans le foyer et ailleurs. Ils ne peuvent se permettre de pratiquer le mal tout en exigeant que leurs enfants fassent ce qui est bien au regard de Dieu. C'est pourquoi les parents doivent parfois se discipliner eux-mêmes, afin que leur propre vie soit à tout point de vue conforme aux justes principes énoncés dans la sainte Parole de Jéhovah. Ainsi, les enfants apprendront à marcher sur le bon chemin non seulement par votre enseignement mais aussi par votre exemple.

[7] Si les parents veulent s'acquitter convenablement de leurs devoirs devant Dieu, ils doivent élever leurs enfants en dispensant la discipline de Jéhovah avec amour et aussi avec fermeté. Il s'agit donc d'être positif. Il ne faut pas appliquer paresseusement la discipline, en « achetant » l'obéissance des enfants. Pour exercer fermement la discipline, les parents ne peuvent se permettre d'être pusillanimes. Les enfants doivent savoir que leurs parents ne se laisseront pas détourner des principes de Jéhovah par des arguments, des caresses ou des pleurs. La discipline de Jéhovah doit par suite être appliquée fermement, mais aussi avec amour, pour qu'elle soit logique, raisonnable et juste. Les parents qui aiment leurs enfants se rendront com-

6. Par quoi la discipline de Jéhovah commence-t-elle, et pourquoi est-il si important de commencer par là?

7. a) Comment faut-il appliquer la discipline de Jéhovah? b) Pourquoi les parents éviteront-ils d'exaspérer leurs enfants, aussi comment procéderont-ils?

pte que ces derniers ne sont pas parfaits et qu'ils font des erreurs. Si l'enfant est harcelé et corrigé après chaque faute ou accident, il s'irritera, et Paul écrivit à ce propos: « N'exaspérez pas vos enfants, pour qu'ils ne soient pas découragés. » (Col. 3:21, *MN*). Les enfants qui sont exaspérés par leurs parents, finissent par souffrir d'un déséquilibre nerveux et ne profitent plus de la correction dispensée. Aussi, tout en étant fermes, les parents seront raisonnables et agiront avec amour. Un enfant accepte ce qui est logique. Donnez-lui donc des explications, alors il coopérera avec vous, car il saura que vous le conduisez conformément à la volonté de Jéhovah Dieu.

8 Tous les enfants d'Adam ont besoin de la correction, et parfois la discipline ferme exige l'usage de la verge pour infliger une souffrance physique. « La folie est attachée au cœur de l'enfant; la verge de la correction l'éloignera de lui. » (Prov. 22:15). La discipline de Jéhovah ne correspond pas aux méthodes préconisées par certains éducateurs du monde qui interdiraient l'emploi du châtiment corporel. Pourtant, la Bible parle d'une verge littérale quand elle déclare dans Proverbes 23:13,14: « N'épargne pas la correction à l'enfant; si tu le frappes de la verge, il ne mourra point. En le frappant de la verge, tu délivreras son âme du séjour des morts. » A l'occasion, les parents auront donc recours au châtiment corporel, mais la Parole de Dieu nous donne l'assurance que la douleur physique ainsi infligée ne tuera pas l'enfant. Au contraire, elle lui sera salutaire, car elle le protégera et elle délivrera « son âme du séjour des morts ».

POUR EPARGNER DU CHAGRIN AUX PARENTS

9 La discipline de Jéhovah procure une double protection: 1) celle des enfants; 2) celle des parents. Faute d'avoir été corrigé, un enfant pourrait continuer à déplaire à Jéhovah et se voir refuser la vie dans le monde nouveau. L'enfant indiscipliné et délinquant causera du chagrin à ses parents. On ne peut s'attendre à ce qu'un enfant comprenne par l'exercice de ses facultés mentales tout le chagrin et toute la douleur qu'il peut infliger à ses parents par sa mauvaise conduite. Il faut donc faire quelque chose, sinon l'enfant fera beaucoup souffrir le cœur et l'esprit de ses parents. « Celui qui donne naissance à un insensé aura du chagrin; le père d'un fou ne peut pas se réjouir. (...) Un fils insensé fait le chagrin de son père, et l'amertume de celle qui l'a enfanté. » « La verge et la correction donnent la sagesse, mais l'enfant livré à lui-même fait honte à sa mère. » — Prov. 17:21,25; 29:15.

10 Comment les parents peuvent-ils s'épargner tant de honte, de chagrin et de peines de cœur? Uniquement en dispensant la discipline de Jéhovah. Puisque l'enfant livré à lui-même tombe automatiquement dans la délinquance, « la verge et la correction » sont indispensables. Par conséquent, si les parents veulent s'épargner du chagrin et des souffrances morales, ils doivent infliger des souffrances physiques à leurs enfants. « Châtie ton fils, et il te donnera du repos, et il procurera des délices à ton âme. » « Celui qui ménage sa verge hait son fils, mais celui qui l'aime cherche à le corriger. » « Châtie ton fils, car il y a encore de l'espérance. » (Prov. 29:17; 13:24; 19:18). Certains parents hésitent à éduquer leurs enfants de cette façon, pourtant ils auront à rendre compte de la manière dont ils les auront élevés dans la discipline de Jéhovah.

11 Il va de soi que la discipline de Jéhovah n'entraîne pas toujours l'emploi d'une verge littérale. Parfois, des paroles peuvent frapper comme une verge, pour réprimander et humilier quelqu'un. Démontrant que la parole peut être utilisée pour

8. Selon la Parole de Jéhovah, quelle forme de discipline s'avérera parfois nécessaire, et comment l'enfant en profitera-t-il?
9. Comment la discipline de Jéhovah fournit-elle une double protection?

10, 11. a) Comment les parents peuvent-ils éviter d'avoir du chagrin? b) Outre la verge littérale, quel autre moyen peut-on utiliser pour dispenser la discipline de Jéhovah?

corriger, Paul écrivit aux Corinthiens: « Dois-je venir vers vous avec une verge? » Au fur et à mesure qu'un enfant grandira, vraisemblablement la discipline revêtira de plus en plus la forme d'une correction verbale et du retrait de certains privilèges. — I Cor. 4:21, *MN*.

[12] Que l'on fasse usage de la verge littérale ou de la verge verbale, on s'assurera toujours que la correction est conforme à la discipline de Jéhovah. Les jeunes gens doivent comprendre qu'il s'agit de cette discipline-là et que les parents ne la dispensent pas par plaisir. Les enfants et les jeunes gens seront informés que leurs parents ont le devoir devant Dieu d'appliquer cette discipline. N'oubliez pas qu'en administrant « la verge et la correction », il faut toujours expliquer pourquoi cette mesure disciplinaire est nécessaire. L'enfant doit savoir quel commandement de Jéhovah il a transgressé, alors il s'agira vraiment de la « discipline de Jéhovah ».

DES COMPTES A RENDRE

[13] La délinquance des jeunes gens indisciplinés apportera à leurs parents du chagrin et de l'opprobre. Mais ce qui est plus sérieux encore, c'est que ces parents négligents auront des comptes à rendre à Dieu. Le cas du grand prêtre Héli démontre que les parents et ceux qui sont chargés de fonctions avec responsabilités dans l'organisation de Dieu, doivent rendre compte à Jéhovah de leur façon de dispenser la discipline divine.

[14] En tant que père et en sa qualité de grand prêtre et de juge en Israël, Héli négligeait d'appliquer la discipline de Jéhovah. Ses deux fils, Ophni et Phinées, étaient des prêtres officiants et par suite auraient dû avoir une conduite exemplaire. Mais bien au contraire, « les fils d'Héli étaient des hommes pervers, ils ne connaissaient point Jéhovah ». La narration biblique révèle que ces deux prêtres ne se contentaient pas de la part qui leur était attribuée par la loi de Dieu. Ces deux fils cupides se servaient eux-mêmes avant de servir Jéhovah. Normalement, ils auraient dû offrir sur l'autel la graisse à Jéhovah avant d'assouvir leur faim, mais ils se considéraient comme plus importants que Jéhovah. Leur père, le grand prêtre, ne leur faisait aucune réprimande, semble-t-il, aussi Jéhovah lui demanda-t-il: « Pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi? » La conduite de ses fils étant devenue encore plus abominable et scandaleuse, Héli, vers la fin de sa vie, les reprit timidement. « Il apprit comment ses fils agissaient à l'égard de tout Israël, et qu'ils couchaient avec les femmes qui servaient à l'entrée de la tente de réunion. » Selon la loi divine, les fils d'Héli méritaient de mourir, et pourtant leur père n'appliquait pas la discipline de Jéhovah en enlevant ces prêtres abominables de leurs fonctions. Puis Jéhovah annonça qu'il détruirait l'influence de la maison d'Héli et que les fils de celui-ci mourraient tous deux le même jour. Même alors, Héli ne prit aucune mesure disciplinaire contre ses fils et il leur permit de conserver leurs fonctions. Enfin, par la bouche du prophète Samuel, Jéhovah affirma: « Je lui ai déclaré que j'allais juger sa maison pour jamais, à cause du crime dont il avait connaissance; c'est que ses fils se sont rendus indignes et qu'il ne les a pas réprimés. » Sans doute Héli avait-il choyé ses enfants dès leur prime jeunesse et s'était-il toujours prêté à leurs caprices. Lorsque la délinquance de ses fils devint de notoriété publique, Héli, vers la fin de ses jours, consentit à les reprendre timidement, alors qu'il aurait dû leur infliger un châtiment. En s'abstenant d'appliquer la discipline de Jéhovah, Héli manqua à son devoir de père, de grand prêtre et de juge d'Israël. Dieu demanda compte à Héli de cet échec, et le jugea en ces termes: « C'est pourquoi j'ai juré à la maison d'Héli que jamais son crime ne sera expié. » — I Sam. 2:12 à 3:14, *AC*.

[15] Indiquant que les parents devront ren-

12. Que fera-t-on pour s'assurer qu'il s'agit vraiment de la « discipline de Jéhovah »?
13, 14. a) Qu'est-ce qui est encore plus sérieux pour les parents que le chagrin causé par leurs enfants indisciplinés? b) Comment le cas d'Héli démontre-t-il que les parents auront des comptes à rendre à Dieu de leur façon d'appliquer la discipline divine?

15. Si un père chrétien n'applique pas la discipline de Jéhovah, quels privilèges peut-il perdre, aussi quelle importance Dieu attache-t-il à cette question?

dre compte à Jéhovah de la façon dont ils auront appliqué sa discipline, l'apôtre Paul écrivit ce qui suit à propos des qualités requises du surveillant d'une congrégation: « Le surveillant doit donc être (...) un homme qui préside sur sa maison d'une excellente manière, ayant des enfants dans la soumission avec un entier sérieux; (si en effet quelqu'un ne sait pas présider sur sa propre maison, comment prendra-t-il soin de la congrégation de Dieu?). » Ce n'est donc pas une petite chose aux yeux de Jéhovah quand un père néglige d'élever ses enfants dans la discipline divine. — I Tim. 3:2,4,5, *MN*.

[16] Lorsque les enfants sont élevés dans « la discipline et les conseils autorisés de Jéhovah », et qu'ils savent qu'ils auront des comptes à rendre à Dieu, tout comme leurs parents, les bons résultats apparaissent aux yeux de tous. En 1961, un journaliste visita l'Assemblée des adorateurs unis tenue par les témoins de Jéhovah au Yankee Stadium. Remarquant combien de jeunes gens et de jeunes filles étaient présents, il rédigea l'article suivant, qui parut le 2 août 1961 à la première page du *Queens County Post* (New York):

« Aujourd'hui, il y a tellement de délinquance juvénile, d'enfants indisciplinés, de jeunes dépourvus de respect pour leurs aînés, et de crimes, de plus en plus nombreux, commis par les moins de vingt ans, qu'on est étonné de trouver une organisation immense composée de centaines de milliers de familles qui ignorent les problèmes de la délinquance juvénile. Et naturellement on est porté à en chercher les raisons. (...) Pour élever leurs enfants, les témoins de Jéhovah demandent des conseils au même livre qu'ils consultent pour résoudre tous les autres problèmes de la vie, à savoir la sainte Bible. (...) Les témoins de Jéhovah estiment qu'il vaut mieux prévenir que guérir la délinquance. On est disposé à leur donner raison quand on observe combien de jeunes témoins de Jéhovah embrassent le ministère au lieu de faire des mauvais coups, et rendent témoignage au lieu de rôder. On s'aperçoit que les jeunes gens et les jeunes filles réunis au Yankee Stadium ne représentent pas un éphémère renouveau religieux mais un mode de vie pratiqué tout le long de l'année. Les conditions mondiales qui ont poussé un certain nombre de jeunes gens à devenir des amateurs de sensations fortes et à dire: « Mangeons, buvons et amusons-nous, car demain nous mourrons », incitent les jeunes témoins à se rendre compte de leurs responsabilités. Ils sont dans l'attente confiante de quelque chose de meilleur et ils désirent en faire profiter leur prochain. Ils ont un but important à poursuivre dans la vie et cela leur donne le sentiment d'être utiles, sentiment qui manque à la jeunesse moderne. »

16. D'après un rapport publié dans la presse, quels bons résultats obtient-on quand on élève ses enfants dans les voies de Jéhovah?

PASSEZ LE TEMPS QUI RESTE A ACCOMPLIR LA VOLONTE DE DIEU

[17] Bien que tous les hommes ne soient pas voués à Jéhovah Dieu et ne l'adorent pas, ils auront tous des comptes à rendre. Si les vrais adorateurs de Dieu auront à répondre de leurs actes, que deviendront la grande majorité des hommes qui refusent d'accomplir la volonté divine et qui persistent à se conformer à la volonté des nations? L'apôtre Pierre déclare à ce sujet: « Car c'est le temps fixé pour que le jugement commence par la maison de Dieu. Or s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne sont pas obéissants envers la bonne nouvelle de Dieu? Et si le juste est sauvé avec difficulté, où l'impie et le pécheur se montreront-ils? » S'ils ne changent pas leur ligne de conduite, « la fin de ceux qui ne sont pas obéissants envers la bonne nouvelle de Dieu » viendra « lors de la révélation du Seigneur Jésus, du ciel, avec ses anges puissants dans un feu flamboyant, lorsqu'il fera venir la vengeance sur ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à la bonne nouvelle sur notre Seigneur Jésus. Ceux-là subiront le châtiment judiciaire de la destruction éternelle ». — I Pierre 4:17,18; II Thes. 1:7–9, *MN*.

[18] De nos jours, la plupart des hommes aiment les plaisirs du monde et s'en don-

17. a) Selon les Ecritures, est-ce que la grande majorité des humains qui refusent d'obéir à la Parole divine auront des comptes à rendre à Jéhovah? b) S'ils ne changent pas, quelle fin attend ceux qui désobéissent à Dieu?

18. Que doit-on cesser de faire, si l'on veut échapper au « châtiment judiciaire », et à qui les impies devront-ils rendre compte?

nent à cœur joie, mais si nous voulons échapper au « châtiment judiciaire » qui leur sera infligé sous peu, à Harmaguédon, quel que soit notre âge, nous ne pouvons nous permettre de continuer à consacrer du temps aux choses mentionnées par l'apôtre Pierre en ces termes: « Il suffit que, dans le temps qui est passé, vous ayez accompli la volonté des nations, quand vous avanciez dans les actes de conduite dissolue, les désirs, les excès de vin, les orgies, les soûleries et les idolâtries illégales. Parce que vous ne continuez pas de courir avec eux dans cette voie, vers le même bourbier de débauche, ils sont intrigués et ne cessent de parler en mal de vous. Mais ces gens rendront compte à celui qui est prêt à juger ceux qui sont vivants et ceux qui sont morts. » Ainsi, les impies et ceux qui parlent en mal de vous parce que vous faites la volonté de Dieu, devront rendre compte au Juge Jésus-Christ, celui « dont Dieu a décrété qu'il soit juge des vivants et des morts ». — I Pierre 4:3–5; Actes 10:42, *MN*.

[19] Pour le chrétien, le temps qu'il a passé à accomplir la volonté des nations, est largement suffisant et même de trop. Cependant, ce n'était pas sa faute, puisqu'il est né dans le présent système de choses et qu'il ignorait la vérité divine. Mais le jour où il apprit la vérité consignée dans la sainte Bible, le temps était venu d'opérer un changement, de se convertir et de vivre désormais conformément aux lois de Dieu. Le chrétien peut regretter le temps et l'énergie consacrés auparavant à accomplir la volonté du présent monde inique, mais il ne devrait pas se décourager. En effet, il lui reste encore du temps, mais pas beaucoup! Pierre ajoute: « La fin de toutes choses s'est approchée. » Etant donné que la fin de ce monde est proche, nous devrions utiliser avec sagesse le temps qui reste, en le consacrant à Jéhovah Dieu et à l'accomplissement de sa volonté. — I Pierre 4:7, *MN*.

19. Comment le chrétien devrait-il considérer l'emploi qu'il a fait de son temps, pourquoi n'y a-t-il pas lieu de se décourager, cependant que faut-il faire?

LE JUGEMENT A COMMENCE

[20] Jésus-Christ, le Juge désigné par Jéhovah, est entré en fonctions. Qu'ils le sachent ou non, les gens des nations sont en train de lui rendre compte de leurs actes. Prévoyant notre époque, Jésus relata la parabole des brebis et des boucs. Il fit cette comparaison après que ses disciples lui avaient posé la question suivante: « Dis-nous: Quand seront ces choses, et quel sera le signe de ta présence et de la clôture du système de choses? » Jésus prononça alors sa grande prophétie relative à « la clôture du système de choses », et la parabole des brebis et des boucs constitue la fin et le point culminant de cette prophétie. — Mat. 24:3, *MN*.

[21] D'après quel critère les gens des nations sont-ils classés par le Roi parmi les brebis ou parmi les boucs? Ils sont jugés d'après leur attitude envers la bonne nouvelle du Royaume établi de Dieu, qui est annoncée actuellement « par la terre habitée tout entière en témoignage à toutes les nations; et alors la fin viendra ». (Mat. 24:14, *MN*.) Que le jugement serait effectué alors que les nations du monde seraient encore en pleine activité, cela ressort des paroles suivantes de Jésus: « Quand le Fils de l'homme arrivera dans sa gloire (...) toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les gens les uns des autres, tout comme le berger sépare les brebis des boucs. » (Mat. 25:31,32, *MN*). Les « boucs » ne manifestent aucune bienveillance à l'égard des témoins du Roi sur la terre. Aussi ces ennemis du Royaume doivent-ils rendre compte au Roi, qui les range à sa gauche et rend le jugement que voici: « Ceux-ci iront au retranchement éternel. » En revanche, les « brebis », qui sont favorables au Royaume, ne se bornent pas à faire preuve de bienveillance envers les témoins du Royaume, mais elles acceptent la bonne nouvelle qu'ils prêchent et elles l'annoncent à leur tour. Elles se soumettent de

20, 21. a) Comment et à quelle occasion Jésus montra-t-il que le jugement commencerait à notre époque? b) D'après quel critère les gens des nations sont-ils jugés par le Roi, et quelles décisions judiciaires prononce-t-il sur les boucs et sur les brebis?

tout cœur au Royaume de Dieu. Ces « brebis » rendent compte de leurs actes au Roi, qui les range à sa droite et prononce son jugement, comme suit: « Venez, vous qui avez la bénédiction de mon Père, héritez le royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. » Elles héritent la vie éternelle sur la terre, sous le Royaume des cieux. — Mat. 25:46, 34, *MN*.

[22] Puisque la vie des gens est en jeu, une responsabilité particulière incombe au vrai adorateur de Dieu. Laquelle? Celle de prévenir les hommes qui accomplissent la volonté des nations et de les inciter à changer de conduite, à faire la volonté divine et à servir les intérêts du Royaume de Dieu. Le principe à appliquer est le suivant: Celui qui n'avertit pas le méchant aura des comptes à rendre à Dieu. — Ezéch. 3:17, 18.

[23] Comme il reste si peu de temps et que le jugement a déjà commencé, pourquoi tarder à faire la volonté de Dieu? Enfants, obéissez à vos parents chrétiens. Parents, élevez vos enfants « dans la discipline et les conseils autorisés de Jéhovah ». Vous qui venez seulement d'apprendre la vérité divine, utilisez sagement le temps qui reste en délaissant les choses du monde et en servant Dieu. Vous qui êtes ministres voués de Dieu, accomplissez fidèlement votre ministère. Etant donné que « Dieu amènera toute œuvre en jugement », gardons toujours présent à l'esprit que finalement, nous n'aurons pas à rendre compte aux hommes ni même au gouvernement du pays où nous résidons. « Car nous nous tiendrons tous devant le siège de justice de Dieu (...). Ainsi donc chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même. » (Rom. 14:10, 12, *MN*). Puisse Celui que Jéhovah a désigné comme le Juge « des vivants et des morts » écouter avec plaisir lorsque nous lui rendrons compte, nous confier après Harmaguédon des intérêts et des privilèges, et nous donner la vie éternelle!

22. Pourquoi une responsabilité particulière incombe-t-elle aujourd'hui aux chrétiens?
23. a) Puisque le temps qui reste est court et que le jugement a commencé, que doivent faire tous ceux qui cherchent la vie? b) Que garderons-nous présent à l'esprit, dans l'espoir de recevoir quelle bénédiction?

« L'ACCROISSEMENT LE PLUS RAPIDE »

Récemment, le Windsor *Star* publia des renseignements tirés du dernier recensement. Sous le titre: « Témoins de Jéhovah: L'accroissement le plus rapide », le journal fit paraître une rubrique de Maurice Jefferies, de Ottawa, au Canada. La note, brève, se lisait ainsi: « *UN MOT SUR LE RECENSEMENT:* Le dernier rapport sur les dénominations religieuses révèle que les témoins de Jéhovah forment la dénomination, au Canada, dont l'accroissement est le plus rapide. Au cours de la dernière décade, ils ont doublé leur chiffre, qui est passé de 34 596 à 68 018. Eu égard à la façon dont les employés qui font le recensement comptent les adeptes des religions, ce chiffre comprendrait tous les enfants dans les familles et, probablement, de nombreuses personnes qui étudient avec les Témoins et nomment ce groupe religieux comme celui auquel elles adhèrent. Puisque c'est là la façon dont la plupart des organisations religieuses comptent leurs membres, le bureau du recensement a dénombré les Témoins comme il dénombre les autres groupements. Toutefois, les Témoins eux-mêmes ne comptent que les ministres actifs et, même de ceux-là, il y en avait 40 121, au Canada, en 1962.

La société occidentale est-elle une société chrétienne?

ROBERT E. L. STRIDER, directeur du Collège Colby dans le Maine, envisagea cette question pénétrante dans le discours qu'il prononça, en juin dernier, à la remise des diplômes. On comprendra sa conclusion, que « notre société n'est pas une société chrétienne », si l'on considère la conduite peu chrétienne de ceux qui composent le monde occidental. La foi solide en Dieu est rare, et rares sont ceux qui suivent les traces de Jésus.

Le pasteur danois, Per Dolmer, admit que la grande majorité des habitants de son pays appartenaient à l'Eglise d'Etat mais, de son propre aveu, cela ne voulait pas dire qu'ils fussent chrétiens. Il dit: « Cependant, pour l'amour de la vérité, il convient d'ajouter que, si 97 pour cent des gens appartiennent à l'Eglise d'Etat, la plus grande partie d'entre eux vivent loin de la foi en Dieu, sont entièrement et absolument indifférents à Son égard, ne pensent jamais à Lui, vivent contrairement à la volonté révélée de Dieu et, pour ce qui concerne la majorité d'entre eux, ils meurent dans cette indifférence et cette mécréance. »

Dans le même ordre d'idées, la conversation que Sydney J. Harris, écrivain ayant « sa colonne » dans un journal, eut avec un Hindou et qu'il rapporta, offre un grand intérêt. Dans la *Free Press* de Détroit, du 21 septembre 1961, Harris raconta, en substance, l'entretien: « Depuis que je voyage dans le monde chrétien de l'Ouest », dit l'Hindou au dîner, « mes lectures dans le Nouveau Testament me déconcertent. Comment interprétez-vous les paroles de Jésus?

— Que voulez-vous dire? demandai-je, effrayé de ce qui allait suivre.

— Voici ce que je veux dire, répondit-il poliment: Comment conciliez-vous Sa pure doctrine sur l'obéissance passive avec vos canons, vos avions et les guerres que vous livrez toutes les quelques décades? Quelle nation chrétienne a tendu l'autre joue? Qui d'entre vous est prêt à rendre le bien pour le mal? Comment les gens qui partagent la bonne nouvelle de Son message peuvent-ils s'entre-tuer continuellement, tandis que des deux côtés on Le prie?

— Eh bien! bafouillai-je, après tout, c'est une doctrine parfaite que Jésus a prêchée. Il est impossible au commun des mortels de vivre conformément à elle.

— Je le comprends, dit-il en inclinant la tête de haut en bas, mais cela devrait être votre but et je constate seulement que vous faites le contraire (...).

— La masse des Indiens n'est sans doute pas meilleure, moralement et spirituellement, que les Occidentaux, ne croyez-vous pas?

— Peut-être, convint-il. Tout de même, nous ne prétendons par avoir reçu du Fils de Dieu une révélation particulière. Nous ne prétendons pas imiter le Prince de la paix pour suivre ensuite le Prince de la guerre.

— Tous ne partagent pas l'opinion que Jésus était un pacifiste, objectai-je. Certaines personnes soulignent le fait qu'il fouetta les changeurs en les chassant du temple.

— Ah! mais il y a une différence entre fouetter, comme on fouetterait par amour un enfant désobéissant, et tuer gratuitement des millions d'innocents, hommes, femmes et enfants, et tous au nom de Dieu. Il vous est ordonné d'aimer votre prochain et, aujourd'hui, dans ce monde tout petit, votre prochain, ce sont tous vos semblables.

— Il me reste une défense à présenter, mon argument massue, si vous me permettez l'expression. N'avons-nous pas le droit, l'obligation de combattre l'injustice, la méchanceté et la tyrannie? demandai-je.

— Si, dit-il, vous devez le faire, mais dans votre esprit et votre âme, car c'est là qu'elle prend naissance, et non pas dans quelque pays étranger. Quand vous serez purifiés, l'exemple de votre bonté sera l'arme du monde la plus efficace, si ce n'est dans le présent alors dans l'avenir. »

Harris conclut par cet aveu: « Peut-être pourrez-vous répondre à l'Hindou. En toute honnêteté, j'en fus incapable. » Peu importe la façon dont on envisage les arguments de l'Hindou, il est évident que les nations occidentales sont, en réalité, incapables de se défendre devant le reproche qu'on leur fait de n'avoir pas suivi l'exemple donné par le Christ. Dans le vrai sens du mot, elles ne sont pas chrétiennes!

Servir Jéhovah de tout son cœur PROCURE des joies profondes

RACONTÉ PAR Mona Brzoska

LES larmes me montèrent aux yeux lorsque je contemplais l'immense stade, près de Paris, inondé de dizaines de milliers d'adorateurs de Jéhovah. C'était en août 1961. Trente ans venaient de s'écouler depuis le moment où je commençai mon activité missionnaire en France et en Belgique; il n'y avait alors qu'une poignée de témoins de Jéhovah dans ces pays. Il semblait à peine croyable qu'après trente ans seulement cette foule énorme était venue grossir les rangs de la société du monde nouveau pour servir Jéhovah. Quel privilège d'avoir pu participer à ce grand rassemblement! Combien je remerciais Jéhovah de m'avoir aidée à me souvenir de lui dans ma jeunesse!

C'est peu de temps avant l'Armistice de 1918, que mes parents eurent l'attention attirée par une affiche annonçant la conférence « Où sont les morts? » organisée par l'Association Internationale des Etudiants de la Bible. Ce que ma mère apprit à cette conférence fut pour elle comme un faisceau de lumière éclairant les Ecritures. Elle fut convaincue que là se trouvait la vérité. Mon père aussi décida d'approfondir la Bible et bientôt des études hebdomadaires se tinrent dans notre foyer.

Mes parents me retirèrent de l'Ecole du dimanche et ma mère m'expliqua que ce que l'on m'y avait enseigné à propos de l'âme, de l'enfer et de la trinité était erroné. Chaque dimanche, mes parents m'emmenaient au Tabernacle de Londres et petit à petit je croissais dans la connaissance et la foi. Ce fut en 1925 que je commençai à réfléchir sérieusement à ma responsabilité personnelle envers Dieu. L'enthousiasme manifesté à l'assemblée de Londres cette année-là, me rendit heureuse de connaître la vérité et d'avoir devant moi toute ma vie à consacrer à la louange de Jéhovah. Bien qu'allant encore à l'école, je décidai de me vouer à Dieu.

Cependant à l'époque où je fis l'offrande de ma personne à Dieu, la pensée du service à plein temps comme carrière ne m'était pas encore venue à l'esprit, car je réussissais bien dans mes études et venais d'obtenir une bourse scolaire qui me permettrait de les poursuivre. Lorsque ma mère tomba malade je me trouvai devant un problème: Fallait-il poursuivre mes études ou les arrêter pour prendre soin de ma mère? Je demandai à Jéhovah de me guider et je ne tardai pas à être convaincue de sa volonté à mon égard.

Abandonner mes études n'était pas chose facile, mais bien vite j'en compris toute la signification. Loin de mes anciennes camarades, je fus en contact plus étroit avec les jeunes frères et sœurs qui étaient déjà dans le service à plein temps. Les frères choisis par le président de la Watch Tower Society pour se rendre en Inde et en Espagne firent une profonde impression sur moi, et je comprenais combien était grand le besoin de travailleurs dans beaucoup de pays.

C'est à peu près à ce moment-là que j'entendis, lors d'une assemblée, une conférence que je n'ai jamais oubliée. Elle était basée sur II Chroniques 31: 21, où il est dit d'Ezéchias: « Il agit de tout son cœur, et il réussit dans tout ce qu'il entreprit, en recherchant son Dieu, pour le service de la maison de Dieu, pour la loi et pour les commandements. » Je ré-

solus que si ma mère recouvrait la santé, ma carrière serait le service à plein temps pour Jéhovah, et à l'exemple d'Ezéchias j'agirais de tout mon cœur, afin de réussir.

La première possibilité qui se présenta à moi fut le travail de pionnier «auxiliaire» ainsi appelé à l'époque, activité de prédication qui m'apporta de grandes joies. En 1928, j'étais en mesure de dire à la Société que je pouvais me rendre en n'importe quel endroit où l'on avait besoin d'ouvriers. Je fus désignée avec d'autres pour la prédication dans les quartiers d'affaires de quelques grandes villes d'Angleterre. Au premier abord, je pensais ne jamais pouvoir entreprendre une telle œuvre — il m'était déjà pénible de quitter la maison — mais des exemples comme ceux de Moïse et de Jérémie me vinrent à l'esprit et je me rendis compte que si telle était sa volonté à mon égard, Jéhovah m'aiderait à m'acquitter de cette responsabilité si j'y travaillais de tout mon cœur. Effectivement il m'aida, et le souvenir de son soutien m'a souvent stimulée lorsque de nouvelles tâches, qui me paraissaient au-dessus de mes forces, m'ont été confiées.

Les nombreuses joies éprouvées dans ce service me fortifiaient à tel point que lorsque fut lancé l'appel pour que des missionnaires volontaires partent pour la France, je répondis: «Me voici! Envoie-moi!» La Société m'accepta, et maintenant j'étais sur le point de concrétiser le désir de ma jeunesse, celui d'être missionnaire.

MISSIONNAIRE A L'ETRANGER

Par un froid matin de janvier 1931, ma compagne et moi débarquions sur le sol français recouvert de neige. Comme j'étais contente d'avoir étudié le français à l'école! Nous faisions réellement œuvre de pionnier, car à cette époque il n'y avait pas de centres de missionnaires. Tout était nouveau pour moi, depuis les plus petites choses comme le manger et le boire (je découvris que personne ne buvait de thé!) et la circulation à droite, jusqu'aux choses importantes comme la religion. La langue était un sérieux handicap, mais nous allions avoir l'occasion de nous perfectionner dans ce domaine par la pratique.

Aller au commissariat de police me faire établir une carte d'identité était une chose nouvelle pour moi. Je suppose que le commissaire pensait que nous avions besoin de protection, car, lorsque je lui demandai s'il pouvait nous indiquer où trouver une chambre convenable, il donna de rapides instructions à l'un de ses agents et nous dit de le suivre. Imaginez notre surprise de nous retrouver dans le hall d'un couvent catholique où les jeunes filles pouvaient prendre pension! Après cette aventure et d'autres encore, nous trouvâmes enfin une chambre selon nos moyens.

L'hiver, le chauffage posait un sérieux problème. Très souvent il nous fallait briser la glace du broc d'eau avant de pouvoir faire notre toilette le matin. Nous nous servions d'un petit réchaud à pétrole pour préparer nos repas simples. Souvent nous faisions seize à vingt-cinq kilomètres à bicyclette pour nous rendre dans notre territoire. Notre travail à l'époque consistait simplement à répandre des publications, néanmoins, dans leurs bulletins paroissiaux, les Eglises catholique et protestante commencèrent à lancer des avertissements contre nous. Mais dans de nombreux cas ces avertissements eurent l'effet inverse, car ils éveillèrent l'intérêt.

Dans l'intervalle, le peuple du Seigneur commençait à être connu en Europe sous le nom nouveau de témoins de Jéhovah. Quel privilège d'avoir part à ces débuts de l'œuvre! Nous ne voyions pas souvent d'autres Témoins, sauf aux grandes assemblées et quand nous retournions chez nous pour les vacances annuelles. Mais nous échangions d'encourageantes lettres avec nos compagnons missionnaires dans d'autres régions de France et en Espagne. Bien qu'isolées, nous ne manquions jamais d'étudier la *Tour de Garde* chaque dimanche. Prendre régulièrement cette nourriture spirituelle était pour nous une sauvegarde.

En 1935, quelques-uns d'entre nous eurent la joie d'être envoyés en Belgique, où il n'y avait en tout qu'une soixantaine de proclamateurs. Les prêtres s'irritèrent de notre intrusion dans leurs « pâturages ». Ils employèrent tous les moyens à leur disposition pour se débarrasser de nous: mise en garde de leurs ouailles, menaces, recours à la police, envoi d'enfants pour nous harceler, nous lancer des cailloux ou crever les pneus de nos bicyclettes, et ramasser derrière nous les publications que nous avions répandues. Néanmoins les villageois me disaient souvent: « Donnez-moi plusieurs de vos brochures, quand Monsieur le Curé viendra, je lui en donnerai une pour le contenter et je garderai les autres pour les lire! » La Belgique étant plus petite que la France, il nous était possible de nous réunir périodiquement au Béthel. La société joyeuse de nos compagnons de service nous stimulait et nous encourageait. Cependant les difficultés allaient en augmentant à mesure que s'approchait la Seconde Guerre mondiale.

LES ANNEES DE GUERRE

Dans le courant de l'été 1939, la guerre éclata, et nous fûmes obligées de nous éloigner de la frontière allemande. Nous vivions dans un état de tension constante. Souvent on nous traînait devant les autorités, nous accusant d'être des espions ou des membres de la cinquième colonne. Plus que jamais j'avais le sentiment que c'était un temps pour servir Jéhovah de tout cœur. Le 10 mai 1940, la Belgique fut envahie, il nous fallut donc reculer devant l'avance rapide des armées nazies. Pendant que nous parcourions les routes des Flandres, avec nos quelques effets sur nos bicyclettes, je sondais mon cœur. Nous dormions dans les granges ou dans n'importe quel autre abri qui se présentait. La plupart des villages étaient déserts, et çà et là des cadavres gisaient sur le bord de la route, témoignage éloquent de bombardements et de combats récents. Je devais beaucoup prier pour garder mon courage. Une chose me réconfortait pourtant, c'est que j'avais vraiment travaillé de tout mon cœur à chaque tâche qui m'avait été assignée. Combien l'aurais-je regretté maintenant si je ne l'avais pas fait!

Un jour notre groupe se sépara. Ma compagne parvint à traverser la Manche, mais le groupe dans lequel je me trouvais fut refoulé d'un port à l'autre. Je n'avais que très peu d'argent et je me trouvais dans une situation dangereuse, non seulement parce que j'étais un sujet britannique, mais surtout parce que j'étais un ministre à plein temps de ces témoins de Jéhovah qu'Hitler était résolu à exterminer. On ordonna aux réfugiés de retourner dans leurs foyers. Pour moi, cela signifiait retourner en Belgique laquelle, entre temps, avait capitulé. La plus grande partie de la France était occupée aussi. Notre œuvre était-elle terminée?

De retour en Belgique, je découvris que mon nom figurait sur la « liste noire » de la Gestapo. Que faire? Où aller? Toute personne hébergeant un sujet britannique était fusillée sur-le-champ, aussi, si je restais chez des Témoins, je mettrais leur vie en danger. Et cependant j'étais sans ressources dans ce qui était maintenant un territoire ennemi. Je ne pouvais même pas obtenir une carte de ravitaillement. Je me demandais quelle était la volonté divine à mon égard et je priais Dieu pour qu'il me guide. C'est à ce moment-là qu'un Témoin que je connaissais de longue date renouvela sa demande en mariage. Après avoir cherché de nouveau conseil dans la prière, j'acceptai.

PREDICATION CLANDESTINE

Grâce à la coopération des autorités belges nous avons pu nous marier et trouver un logement. L'activité « clandestine » était déjà organisée et les frères responsables de l'œuvre m'invitèrent à y prendre part. L'avenir qui avait paru si sombre, commença à s'éclaircir. Mon mari fut d'accord et trouva un travail pour me permettre d'entreprendre cette nouvelle phase du service à plein temps. Après que nous avions traduit et polycopié secrètement les publications, je devais les apporter dans les centres d'où elles étaient distribuées aux frères.

Au cours de mon activité clandestine je l'ai échappé belle plus d'une fois! Un jour, j'arrivai au domicile d'un frère juste après le départ de la Gestapo. Cette dernière était allée chez le frère, suite à une lettre anonyme me dénonçant. Une autre fois, je fus empêchée à la dernière minute d'aller chez un Témoin de qui je devais recevoir des instructions. Le matin même, la Gestapo l'avait arrêté. Des gardes armés surveillèrent la maison pendant trois jours afin d'arrêter tous les Témoins qui s'y présenteraient. Un frère qui s'y était rendu mais qui n'avait pas été reconnu vint m'avertir de ne pas y aller. Quelquefois des soldats nazis m'aidaient à descendre des trains et des tramways ou s'offraient à porter mon sac, ignorant qu'il était plein de publications!

Qu'elle était précieuse cette nourriture spirituelle qui pénétrait jusqu'à nous! Nous nous réunissions par petits groupes, à des jours différents et dans différents foyers, généralement autour d'une table dressée pour le repas, au cas où nous aurions des visiteurs indésirables. A l'époque de la Commémoration, nous faisions toujours un effort spécial dans le travail de prédication. En 1943, au cours de la semaine de la Commémoration, je trouvai une famille de dix personnes et eus la joie de les voir se joindre à l'organisation de Jéhovah. Au cours de ces années de guerre, comme jamais auparavant, j'appréciai à sa juste valeur l'amitié sincère du peuple de Jéhovah en face des dangers, et l'importance de la nourriture spirituelle pour laquelle certains avaient risqué leur vie.

L'ACCROISSEMENT D'APRES-GUERRE

Enfin la guerre cessa et la partie de l'Europe où nous nous trouvions fut libérée. Je pus donc retourner en Angleterre pour un court séjour et revoir mes parents. Quelle joie de nous retrouver et de nous raconter tout ce que nous avions subi! C'était merveilleux de revoir tant de frères, de pouvoir assister librement aux réunions et d'observer l'accroissement de l'organisation de Jéhovah.

Dès mon retour en Belgique, mon mari et moi fûmes invités à travailler à la petite filiale de Bruxelles, car on avait besoin de traducteurs. L'une de mes plus grandes joies fut de constater que, malgré les épreuves et les dangers des années de guerre, les quelques Témoins étaient devenus des centaines, — miracle qui n'avait pu s'opérer que par l'esprit de Jéhovah.

En décembre 1945, frère Knorr, troisième président de la Société, visita pour la première fois la Belgique d'après-guerre. Quand un frère diplômé de Galaad, école biblique de la Watchtower Society, vint nous aider à réorganiser l'œuvre, j'eus le privilège d'être son interprète le temps qu'il apprit le français. Au fur et à mesure que le travail devenait mieux organisé, les proclamateurs du Royaume affluaient non plus par centaines mais par milliers. Plus que jamais il fallait servir de tout son cœur pour aider toutes ces personnes de bonne volonté à trouver le chemin de la vie.

En 1950, j'assistai à l'assemblée de New York, au Yankee Stadium, et je visitai le nouveau Béthel, l'imprimerie et l'école de Galaad. J'éprouvais les mêmes sentiments que la reine de Séba — « on ne m'en a pas dit la moitié ». La mort de mon mari quelque temps plus tard me rappela une fois encore combien est précieux le privilège du service à plein temps accompli de tout cœur. Je comprenais aussi tout ce que représente, dans la détresse, l'amour des frères et de l'organisation visible de Jéhovah.

Pouvez-vous comprendre maintenant ce que je ressentis en voyant cette immense foule rassemblée dans ce stade près de Paris? Beaucoup de ces personnes venaient d'endroits où nous avions, pour la première fois, diffusé des publications, vingt-cinq ans auparavant. En vérité, servir de tout son cœur procure des joies profondes, sous bien des rapports. Je comprends que la seule façon de témoigner ma gratitude à Jéhovah pour tous ses bienfaits envers moi, c'est de continuer à accomplir de tout cœur ma tâche quotidienne.

Le BONHEUR que PROCURE un *don fait avec joie*

DANS la chrétienté actuelle, il ne semble pas qu'il y ait encore des dons faits avec joie. Puisque les Ecritures saintes font clairement entendre que Dieu bénit le donateur joyeux, qui donne non à regret ou par contrainte, mais de bon cœur, que devons-nous penser des méthodes employées couramment dans les églises pour se procurer de l'argent?

Que dire des jeux de bingo, des tombolas organisés dans les églises? Des enveloppes à la mode, sur lesquelles il faut indiquer non seulement quand le don est fait mais encore le nom du donateur et la somme versée? Du passage du plateau pour la quête? De la tendance croissante à décourager les petits dons en embarrassant le donateur afin de l'inciter à donner davantage, au-dessus de ses moyens peut-être? « Le prêtre d'un petit village français », rapporte le *Reader's Digest* de février 1963, « a augmenté ses recettes du dimanche en se servant d'un filet à papillons comme tronc. Les pièces passent au travers des mailles. Seuls les billets sont assez gros pour être acceptés. »

De telles méthodes procurent-elles le bonheur qui découle d'un don fait de bon cœur? Elles font naître des doutes certainement, parce qu'elles freinent les dons volontaires, faits avec joie, et le bonheur est moins grand. Un don chrétien devrait nous procurer un grand bonheur car l'apôtre Paul exhorta les aînés d'une congrégation chrétienne primitive de la façon suivante: « Vous devez vous souvenir des paroles du Seigneur Jésus, qui lui-même a dit: « Il y a plus de bonheur à donner qu'il y en a à recevoir. » (Actes 20: 35, *MN*). Mais quand on se sent obligé de donner, à cause soit des regards curieux soit des froncements de sourcils, alors le bonheur est moindre. Egalement, ceux qui donnent de grosses sommes pour le prestige reçoivent leur récompense, ils sont « glorifiés par les hommes » et perdent le bonheur dont parla Jésus (Mat. 6: 1–4, *MN*). Quoique, présentement, de nombreux dons ne soient guère faits de bon cœur, il n'en a pas toujours été ainsi. Considérez les premiers chrétiens.

DONS FAITS AVEC JOIE PAR LES PREMIERS CHRETIENS

Comment donnaient-ils? L'historien Edward Gibbon déclare: « De généreux rapports de charité unissaient les provinces les plus éloignées, et les petites congrégations étaient assistées avec joie grâce aux aumônes de leurs frères plus riches. » [1] Leur don était fait avec joie car il était entièrement volontaire. L'historien religieux Neander dit ceci: « Le soin de pourvoir au soutien et à l'entretien de l'étranger, des pauvres, des malades, des vieillards, des veuves et des orphelins, et de ceux qui étaient en prison pour leur foi, incombait à la communauté tout entière. Ce fut là l'un des buts principaux de l'institution de contributions volontaires aux heures de rassemblement pour le service divin. » [2]

Il n'y avait pas de clergé rétribué, de dîme, de passage du plateau pour la quête, parmi les premiers chrétiens. « Dans sa période de simplicité primitive, les ministres de l'Eglise subvenaient eux-mêmes à leurs besoins par leur propre travail. » [3]

« Dans chaque lieu d'adoration, si petit fût-il, il y avait une boîte où les adorateurs déposaient leurs offrandes. »[4] Tertullien, qui se convertit au christianisme aux environs de 190 ap. J.-C., écrivit: « Tout homme, une fois par mois, apporte une pièce de modique valeur, ou chaque fois qu'il le désire, et seulement s'il le désire, et s'il le peut; car personne n'est contraint; c'est une offrande volontaire. »[5]

Ainsi, partout où les premiers chrétiens se réunissaient, ils avaient une boîte dans laquelle le donateur laissait tomber la somme qu'il lui plaisait de verser. On ne décourageait jamais les petits dons. Les premiers chrétiens savaient ce que Jésus-Christ avait dit au sujet de la veuve qui avait donné deux piécettes de très peu de valeur, qu'en réalité elle avait mis plus que tous les autres (Luc 21:1-4, *MN*). Ils connaissaient le principe énoncé par l'apôtre Paul: « Car si l'empressement est là d'abord, il est particulièrement agréable selon ce que quelqu'un a, non selon ce que quelqu'un n'a pas. » (II Cor. 8:12, *MN*). En cas de besoin particulier, les premiers chrétiens mettaient de côté ce qu'ils pouvaient selon qu'ils prospéraient: « Que chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette chez lui quelque chose de côté, selon qu'il prospère. » — I Cor. 16:2, *MN*.

Une telle sorte de don apportait aux donateurs de nombreuses bénédictions. Ils donnaient du cœur et ce geste leur procurait du bonheur. En outre, Dieu bénissait leur don et la façon dont l'argent était utilisé profitait à de nombreuses personnes. Il en résultait le bonheur décrit par l'apôtre Paul: « Que chacun fasse comme il l'a résolu dans son cœur, non à regret ou par contrainte, car Dieu aime un donateur joyeux. En tout vous avez été enrichis pour toute sorte de générosité, ce qui produit par nous une expression de grâces à Dieu. » (II Cor. 9:7,11, *MN*). L'apôtre explique les effets d'un tel don: il ne contribuait pas seulement à satisfaire les besoins de compagnons chrétiens mais produisait une abondance d'expressions de grâces à Dieu. Il prouvait la réalité de la foi et glorifiait Dieu.

Les premiers chrétiens faisaient plus qu'aider leurs compagnons de la foi; ils assistaient les non-croyants en leur portant la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Quand ils apportaient une aide matérielle à l'apôtre Paul dans son œuvre missionnaire, ils pouvaient avoir l'impression de faire avancer les intérêts du Royaume de Dieu. Ils éprouvaient les mêmes sentiments que l'apôtre lui-même: « Je fais toutes choses », disait-il « pour la bonne nouvelle, afin que j'en devienne participant avec [d'autres]. » — I Cor. 9:23, *MN*.

DONS FAITS AVEC JOIE PAR LES CHRETIENS ACTUELS

Aujourd'hui, les vrais chrétiens veulent ressembler aux premiers chrétiens qui goûtaient le bonheur de donner avec joie. Où peut-on trouver cette sorte de don? En visitant l'une des Salles du Royaume des témoins de Jéhovah, vous le verrez. Dans leurs Salles du Royaume et autres lieux de réunion, même petits, peu importe, les témoins de Jéhovah ont une boîte où l'on peut déposer des dons. La boîte ne circule jamais. Tous les dons sont volontaires; on peut mettre ce qu'on veut. Personne n'est embarrassé, ridiculisé ou honoré. Les fonds recueillis ne servent pas à rétribuer le ministre président mais sont utilisés pour l'entretien de la salle et l'expansion de la bonne nouvelle du Royaume dans cet endroit particulier.

Les plus de 22 000 congrégations des témoins de Jéhovah du monde entier reconnaissent la nécessité de faire progresser la bonne nouvelle, non seulement dans leur propre région et leur pays mais encore sur toute la terre. Pour cette raison, les congrégations, quand elles le peuvent, votent des résolutions pour envoyer certains dons à la Watch Tower Society qui dirige la prédication mondiale des témoins de Jéhovah. Quand un certain nombre de congrégations de Témoins se réunissent en assemblées de circonscription, elles payent non seulement la location d'une grande salle mais souvent elles adoptent

une résolution pour faire un don à la Société.

Ce ne sont pas seulement les congrégations et les circonscriptions des témoins de Jéhovah qui envoient des dons directement à la Société pour l'expansion de l'œuvre de prédication, mais encore les individus eux-mêmes. Ils le font en adressant leurs dons à la Watch Tower Bible and Tract Society de Pennsylvanie, 124 Columbia Heights, Brooklyn 1, New York. Ceux qui habitent à l'extérieur des Etats-Unis font parvenir leurs dons à la filiale de leur pays dont l'adresse figure à la fin de la plupart des livres et brochures de la Société.

Bien que les témoins de Jéhovah ne prennent aucun engagement les obligeant à verser des sommes déterminées, ils reconnaissent le principe énoncé par Paul: « J'ai donc jugé nécessaire d'encourager les frères à venir vers vous à l'avance et à préparer à l'avance ce don libéral précédemment promis, afin qu'ainsi cela soit prêt comme un don libéral et non comme quelque chose d'extorqué. » (II Cor. 9: 5, *MN*). Les premiers chrétiens jugeaient bon de faire connaître d'avance ce qu'ils voulaient donner; il était possible ainsi de faire des projets. De même, chaque année, de nombreux témoins de Jéhovah écrivent personnellement à la Société pour l'informer de la somme qu'ils espèrent lui envoyer directement, au cours de l'année, pour faire progresser l'œuvre du Royaume dans le monde entier. Il ne s'agit pas là d'un engagement mais d'une simple estimation de ce qu'ils aimeraient et espèrent donner, avec la volonté de Jéhovah. La Société apprécie cette manière d'agir et si une personne est incapable de donner ce qu'elle espérait, on ne lui rappelle jamais sa promesse. Tous les dons sont volontaires. La Société ne considère jamais avec mépris un don modique. Certains Témoins de différents pays ne peuvent faire qu'un petit don, comme la veuve dont Jésus parla. Il est même possible que pour le faire, ils doivent économiser beaucoup et faire de nombreuses combinaisons; cependant, ce qui compte, ce n'est pas la valeur du don. Ils connaissent le bonheur de donner avec joie.

Comment la Watch Tower Society utilise-t-elle les dons pour le bien de tous ceux qui y participent? L'année dernière, par exemple, la Société a été en mesure de dépenser plus de 2 600 000 dollars pour aider les missionnaires et les ministres pionniers spéciaux dans la prédication du Royaume de Dieu sur toute la terre. Elle dépensa aussi 470 000 dollars pour aider les serviteurs de circonscription et de district à couvrir les dépenses exigées par leurs visites dans les congrégations de Témoins afin de les encourager dans leur ministère. En outre, cette année, 104 ministres furent amenés de nombreuses parties du monde pour recevoir une formation spéciale à la Watchtower Bible School de Galaad, tous frais payés. La Société entretient aussi quatre-vingt-sept filiales, maisons et bureaux; elle dirige des imprimeries dans certaines de ces filiales afin que les publications de la Société, tel ce périodique, soient distribuées dans le monde entier contre une modique contribution.

Bien que les témoins de Jéhovah envoient des dons directement à la Société et en fassent à leur Salle du Royaume, leur soutien de l'œuvre n'est pas uniquement financier. Ils donnent de leur temps, de leur énergie pour aider autrui à connaître le Royaume de Dieu. « L'Eglise tout entière » des deux premiers siècles, observe un historien, « était essentiellement une assemblée de missionnaires ».[6] Ils étaient tous des donateurs joyeux. En imitant l'exemple de ces premiers chrétiens, plutôt que celui de la chrétienté, la société du monde nouveau des témoins de Jéhovah goûte aujourd'hui le bonheur que procure le don fait avec joie.

Références

1 « History of Christianity », par Edward Gibbon, p. 177.
2 « The History of the Christian Religion and Church, During the Three First Centuries », par Augustus Neander, traduit de l'allemand par H. J. Rose, p. 156.
3 « Early Church History », Edward Backhouse et Charles Tylor, p. 263.
4 « History of the Christian Church », par John F. Hurst, Tome I, p. 360.
5 « Apology », traduit par T. R. Glover, p. 175.
6 « Martyrs and Apologists », De Pressensé, p. 20.

• Pourquoi *La Tour de Garde* de juin 1963 à la page 371, § 12, dit-elle: « Le privilège de la prière est réservé à ceux qui, se fondant sur des connaissances exactes, se sont voués à Jéhovah pour faire sa volonté? »

Les prétendus chrétiens ont une conception erronée quant à savoir qui peut prier. En fait, la plupart d'entre eux pensent que tout le monde peut prier à propos de n'importe quel sujet et avoir l'espoir d'être entendu. Mais il n'en est pas ainsi (Prov. 15:29; Jacq. 4:3). La prière n'est pas un privilège non restreint, au contraire il est restreint et exclusif, c'est ce qui ressort de Hébreux 11:6 où il est dit: « Car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. » Autrement dit, pour être entendu de Dieu, il faut non seulement croire qu'il existe, mais le rechercher sincèrement. C'est pourquoi Jéhovah Dieu dit aux Israélites infidèles, qu'il n'écoutait pas leurs prières. Et Jésus montra que les prières faites dans le but de se faire remarquer ainsi que celles adressées par des personnes hypocrites, ne sont pas entendues. — Es. 1:15; Mat. 6:5–8; Luc 18:11–14.

Comme tout cela donne des limites à la prière! Comme il a déjà été expliqué dans les publications de la Watch Tower (« *Eprouvez toutes choses* », pages 280–286), pour qu'une prière soit entendue et exaucée par Dieu, il faut d'abord qu'elle soit adressée à qui de droit, à Jéhovah Dieu, le Créateur, le Dieu de la Bible. Deuxièmement, une telle prière doit être faite selon la manière prescrite: « Nul ne vient au Père que par moi », a dit Jésus (Jean 14:6). Sont aussi comprises dans la manière prescrite: la sincérité, la foi et la persévérance. Troisièmement, pour qu'une prière reçoive une réponse, elle doit avoir pour objet des choses pures, celles qui sont en conformité avec la volonté de Dieu. C'est pourquoi Jésus enseigna ses disciples à prier Dieu ainsi: « Que ta volonté soit faite. » Même dans l'antiquité le roi Salomon reconnut que la prière était un privilège restreint, car, concernant les étrangers, il pria seulement pour ceux qui, après avoir entendu parler du seul vrai Dieu Jéhovah, *viendraient* à Jérusalem et prieraient tournés vers son temple. — Mat. 6:10; I Rois 8:41–43.

Corneille était un tel homme; il était désireux de faire la volonté de Dieu, car, bien qu'étant un incirconcis des nations, n'appartenant pas à la nation vouée d'Israël, il est décrit comme étant un « homme pieux et craignant Dieu, ainsi que toute sa maison, et il faisait beaucoup de dons de miséricorde au peuple et faisait continuellement des supplications à Dieu ». On peut donc dire que Corneille allait vers l'offrande de soi et qu'après avoir reçu une connaissance exacte, il se voua à Dieu; à partir de ce moment-là, il entra dans des rapports d'alliance avec Dieu, et Dieu le traita en fils, ceci étant prouvé par le fait qu'Il fit descendre le saint esprit sur Corneille. — Actes 10:1–44, *MN*.

De tout homme qui vient au vrai Dieu Jéhovah en priant de la manière prescrite et qui demande des choses pures, on peut dire que sa disposition d'esprit le pousse à l'offrande de soi, s'il ne s'est pas déjà voué dans son cœur, même s'il n'a pas symbolisé son offrande par l'immersion dans l'eau. Toutes ces personnes de bonne volonté envers Dieu, désireuses de faire sa volonté, peuvent être encouragées à prier. Par conséquent, il est convenable pour des parents qui élèvent leurs enfants dans le but d'en faire des serviteurs voués de Jéhovah Dieu, de leur enseigner à prier. — I Cor. 7:14.

Cependant, on comprend aisément que les personnes du monde qui ne s'intéressent pas particulièrement à l'étude de la Bible, ne peuvent connaître les exigences divines pour prier ni manifester une attitude d'esprit agréable à Dieu. Aussi, ne sont-elles pas à même de prier Jéhovah d'une manière qui lui soit acceptable. — Prov. 28:9.

Il semble qu'un bon nombre de ceux qui pendant un certain temps ont progressé vers l'offrande de soi, se retiennent maintenant de faire ce pas. Cependant ils continuent de se joindre au peuple de Dieu, et de servir à ses côtés. Si c'est l'égoïsme qui les empêche de se vouer dans leur cœur et de se donner entièrement à Dieu, alors ils peuvent se demander s'ils ont encore le privilège de prier. Selon toute évidence non, parce que ceux qui s'approchent de Dieu doivent sincèrement le rechercher. De telles personnes feraient également bien de noter que seuls ceux qui recher-

chent Jéhovah, la justice et l'humilité, ceux qui sont voués et accomplissent sincèrement les obligations de leur offrande de soi, peuvent espérer être épargnés au jour de la colère de Jéhovah. — Héb. 11:6; Soph. 2:3; Luc 13:24.

COMMUNICATIONS

LE MINISTERE

Jéhovah Dieu confie à ses fidèles témoins un merveilleux dépôt chrétien. Il leur accorde le privilège de faire connaître les belles paroles de vie à ceux qui ont faim et soif de justice (II Tim. 1:14). Publiant la bonne nouvelle de lieu en lieu et de maison en maison, ils sont prophétiquement décrits comme suit: « Qu'ils sont avenants les pieds de ceux qui déclarent la bonne nouvelle de bonnes choses! » (Rom. 10:15, *MN*). Ainsi donc, par la parole prononcée et imprimée, les témoins de Jéhovah apportent de bonnes nouvelles à leurs semblables. Du fait que « *Les Ecritures grecques chrétiennes, Traduction du monde nouveau* » ont paru maintenant en plusieurs langues, elles seront propagées en décembre en maints pays. Au cours de ce mois cette nouvelle Traduction sera offerte avec trois brochures moyennant une contribution volontaire de fr. 3.– pour la Suisse.

TEXTES QUOTIDIENS POUR JANVIER

« Combats l'excellent combat de la foi. » — I Tim. 6:12, MN.

1 Poursuivez toujours ce qui est bien entre vous et envers tous les autres. — I Thes. 5:15, MN. wF 1/6/63 2a

2 Combats l'excellent combat de la foi, saisis fermement la vie éternelle à laquelle tu as été appelé et en vue de laquelle tu as fait l'excellente déclaration publique devant de nombreux témoins. — I Tim. 6:12, MN. wF 1/4/63 2, 1a

3 A celui auquel on a beaucoup donné, beaucoup sera demandé; et à celui auquel on a beaucoup confié, on demandera plus que ce qui est ordinaire. — Luc 12:48, MN wF 15/6/63 21,22

4 Ils lui rendent un service sacré jour et nuit dans son temple. — Rév. (Apoc.) 7:15, MN. wF 1/8/63 10

5 Un homme bon, du bon trésor de son cœur, tire ce qui est bon, mais un homme méchant, de son mauvais [trésor], tire ce qui est mauvais; car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. — Luc 6:45, MN. wF 15/8/63 7, 8

6 Ne renonçons pas à faire ce qui est excellent. — Gal. 6:9, MN. wF 1/9/63 21, 24a

7 Ne savez-vous pas que les coureurs dans une course courent tous, mais qu'un seul reçoit le prix? Courez de telle manière que vous l'atteigniez. — I Cor. 9:24, MN. wF 15/9/63 18a

8 Donne des ordres (...) afin qu'ils saisissent fermement la vie éternelle. O Timothée, garde ce qui est mis en dépôt chez toi, détourne-toi des discours vides qui violent ce qui est saint et des contradictions de ce qui est faussement appelé « connaissance ». Faisant étalage d'une telle [connaissance], certains ont dévié de la foi. — I Tim. 6:17, 19–21, MN. wF 1/10/63 3

9 Je ne me regarde pas encore comme l'ayant saisi; mais il y a une seule chose à ce sujet (...) je cours vers le but, pour le prix: l'appel de Dieu qui est vers le haut. — Phil. 3:13, 14, MN. wF 15/10/63 17a

10 Ayant une si grande nuée de témoins qui nous entoure, ôtons, nous aussi, tout poids et le péché qui nous entrave facilement, et courons avec endurance la course qui nous est proposée. — Héb. 12:1, MN. wF 1/11/63 4, 5

11 A cause de votre endurance et de votre foi (...) vous serez estimés dignes du royaume de Dieu. — II Thes. 1:4, 5, MN. wF 15/5/63 6a

12 Continuez de vous supporter les uns les autres et de vous pardonner librement l'un l'autre, si quelqu'un a un sujet de plainte contre l'autre. — Col. 3:13, MN. wF 1/9/63 28, 29

13 Celui qui aura enduré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. — Mat. 24:13, MN. wF 1/4/63 1

14 Seulement vous ne mangerez point de chair avec son âme, à savoir avec son sang. — Gen. 9:4, Li. wF 1/6/63 7

15 Les lèvres du juste instruisent beaucoup d'hommes, mais les insensés meurent par défaut d'intelligence. — Prov. 10:21, AC. wF 15/8/63 6, 13

Voici qui permettra de trouver le commentaire de chacun de ces textes: Le ou les nombres qui suivent la date de « La Tour de Garde » désignent un ou plusieurs paragraphes du premier article d'étude. Lorsque l'indicatif du paragraphe est suivi d'un « a », le commentaire se trouve dans le second article d'étude; un « b » signifie qu'il faut se reporter au troisième article d'étude.)

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE » POUR LES SEMAINES DU

22 décembre: Protégez la nouvelle génération. Page 713.

29 décembre: Chacun aura des comptes à rendre. Page 720.